

LUTOPIK

Magazine trimestriel - Numéro 17 - Hiver 2017/18 - 5 €

LOI SUR LA PROSTITUTION

CAFÉ BIO AU COSTA RICA

LA FIN DES FRÊNES ?

BD : AMAP



L'ÈRE DES DÉCHETS

Claire Corréal



SOMMAIRE

4. UNE FERME URBAINE
POUR REPRENDRE SA VIE
EN MAIN

DOSSIER DÉCHETS

6. L'ÈRE DES DÉCHETS

8. ENTRETIEN AVEC
BAPTISTE MONSAINGEON

14. DÉCHETS CENTENAIRES ET
CONVOITISES DANS LA CRAU

17. L'INCINÉRATION,
UN SUJET BRÛLANT

20. SUR LA TRACE
DES VIEUX PNEUS

22. OBSOLESCENCE
PROGRAMMÉE :
TOUS RESPONSABLES

26. MISSION RÉPARATION

28. CHOUROUTE :
UN JUS ÉLECTRIQUE

30. BIFFINS :
LES RECYCLEURS PRÉCAIRES

32. L'INTERNATIONALE
DES PINSEYEURS

34. PORTFOLIO :
LES PIEDS SUR TERRE

38. LA BATAILLE DU CAFÉ
BIO AU COSTA RICA

41. LE COIN DES COPAINS

42. FRÊNES :
TOUS CONDAMNÉS ?

44. PROSTITUTION :
UNE LOI POUR RIEN ?

46. BD : L'AGRICULTURE
INTENSIVE NE NOURRIT PAS
LE MONDE

51. DES CONTRATS
VRAIMENT PAS AIDÉS

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7 rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart
Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet ·
N° CPPAP : 1021 D 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Décembre 2017

Ont participé à ce numéro : Clément Barraud, Claire Cordel (qui signe les dessins de Une et dernière page), Stouff, Tommy Dessine, Hélène Servel, Mathilde Lesage, Laurine Lestrat, Elodie Horn, Léon Layon, Cécile Gavlak, Alexis Voelin, Célia Fontaine, Aude Deraedt, Le Poisson.
Merci également à nos relecteurs (Val, Fiona, Anne-Lise, Léo), Jean-Luc et Michel du Ravin Bleu, à nos lecteurs diffuseurs et aux acteurs des logiciels libres (Lutopik est mis en page avec Scribus).



ÉDITO

Bonjour à vous, chers lecteurs et chères lectrices !

Nous désirons tout d'abord saluer nos nouveaux abonnés et leur souhaiter la bienvenue. Vous n'avez jamais été aussi nombreux à nous lire et à recevoir chaque saison un exemplaire de Lutopik à la maison. Nous ne vous remercierons jamais assez, car nous n'avons pas fini de répéter que ce n'est que parce que vous lisez ces lignes que nous pouvons continuer notre travail. Cependant, les difficultés que nous relations dans notre précédent éditorial nous affectent encore, et notre avenir reste fragile.

Mais Lutopik est ce qui nous anime, et nous n'avons pas renoncé à publier votre magazine. Nous restons déterminés à retranscrire ici ce que nous comprenons de notre époque, d'en dénoncer les dérives, et de tenter d'y débusquer les utopies susceptibles de fonder les bases des sociétés futures. Nous visons celles qui permettront à nos enfants, puis aux leurs, de vivre heureux, tout simplement.

Pour pérenniser Lutopik, nous lancerons prochainement une campagne d'abonnements et de dons, comme malheureusement trop de titres de presse libre et indépendante y sont contraints. Nous comptons donc sur vous, lecteurs fidèles, nouveaux et intermittents, pour nous aider

à franchir cette étape déterminante. Nous avons besoin d'argent, bien sûr, mais aussi de nouveaux points de vente, de personnes qui s'engagent à diffuser quelques numéros à leur entourage, à nous représenter lors de foires, festival ou salons, et à faire tout ce qui vous semble utile à la propagation de ce magazine !

N'hésitez donc pas à photocopier le bulletin ci-dessous, à penser à l'abonnement soutien et à compléter celui qui se trouve en dernière page pour commander plusieurs numéros. Nous aimerions également penser que Lutopik constitue un cadeau peu onéreux, utile et original à offrir à ceux que vous aimez.

Nous souhaiterions encore vous mettre à contribution une dernière fois avant de vous laisser parcourir nos pages. 50 ans après mai 68, nous aimerions nous aussi consacrer quelques pages de notre prochain numéro à cette utopie qui a nourri et construit certains d'entre vous, vos parents, grands-parents ou seulement votre imaginaire. Racontez-nous ce que cet événement a représenté pour vous, ce qu'il en reste aujourd'hui, son héritage, ses ratés ou ses succès. On attend vos témoignages, vos propositions d'entretien. Envoyez-nous une lettre ou un mail, nous serions ravis d'en discuter ensemble.

Bonne lecture !

JE M'ABONNE À LUTOPIK

4 N° / AN

Remplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre.

Lutopik fonctionne sans publicités ni actionnaires. N'hésitez pas à nous soutenir, à abonner vos amis, à en parler... Merci !

Par Internet : rendez-vous sur www.lutopik.com à la page abonnement

Abonnement simple
1 an : 20€

Abonnement soutien
1 an : 30€ ou plus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Je commence mon abonnement au n° : _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)
Lutopik Magazine - 2 Sous-la-Côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval / contact@lutopik.com

UNE FERME URBAINE POUR REPRENDRE SA VIE EN MAINS

L'association les Fermiers de la Francilienne accueille des jeunes gens condamnés à des travaux d'intérêt général. À la ferme P13, à Villetaneuse, en Seine-Saint-Denis, ils n'apprennent pas le métier d'agriculteur mais se « remobilisent » au contact de la terre et des animaux.

La rue qui traverse les longues barres d'immeubles débouche sur un immense terrain vague. Au-delà, l'université Paris 13 dresse sa silhouette grise. Voitures et deux-roues se déversent en un flot intarissable dans les artères de Villetaneuse (Seine Saint-Denis), en direction de la capitale, à une dizaine de kilomètres. À travers le vrombissement continu des véhicules, un bêlement incongru se fait entendre. Derrière les grilles ceinturant la friche, deux chèvres trottaient dans la gadoue. Plus loin, quelques poules se dandinent autour d'une vache qui broute paisiblement près d'une caravane. Comme si de rien n'était. « *La campagne au milieu de la cité !* », ri-

gole Dylan. Bienvenue à la ferme P13, 5 hectares de pâturage en plein cœur des quartiers populaires.

Ce matin de novembre, une petite dizaine de jeunes emmitoufflés se pressent autour d'un tableau, café à la main et cigarette au bec. « *Sophie et Yohann, vous nourrissez les cochons ; Léa et Rayan, vous changez le foin des moutons ; Karim et Alain, il faudrait continuer à creuser la mare.* » Sourire énergique et ton enthousiaste, Éloïse Guidotty répartit les missions de la matinée. Cette agroécologue de formation remplit ici le rôle de chef d'exploitation. Sauf qu'à la ferme P13, l'objectif principal n'est pas de produire de la nourriture ; sauf qu'à la

ferme P13, les jeunes ne sont pas des ouvriers agricoles. « *Nous accueillons principalement des jeunes en rupture scolaire ou condamnés en justice* », explique Julien Boucher, coordinateur de l'association Les Fermiers de la Francilienne, qui gère le site. « *Plutôt que d'aller en prison, ils viennent effectuer avec nous leur travail d'intérêt général [TIG].* »

Parka bleue et chapeau de cow-boy, Julien Boucher, alias « *Juju le fermier* », nous emmène aux origines du projet, 3 kilomètres plus haut. Là, une centaine d'hectares de forêt constituent le parc régional de la Butte-Pinson. « *Quand nous avons découvert le lieu en 2014, ces bois étaient un re-*





père de deal et de prostitution », raconte-t-il. « Les habitants n'y venaient plus, et les chemins étaient jonchés de détritus et de capotes. » Militant de l'éducation populaire, il a l'idée, avec d'autres, de créer un lieu de réinsertion. « La tendance actuelle, c'est de remplir les prisons », dénonce-t-il. « Mais tous ces jeunes peuvent aussi participer à recréer de la richesse et du lien dans leurs quartiers ! » Et quoi de mieux que l'agriculture pour dynamiser un territoire ? « Travailler la terre, travailler avec des animaux, c'est un super support pédagogique ; ça n'est pas de la réinsertion car on ne leur apprend pas vraiment le métier d'agriculteur, mais c'est de la remobilisation : se remettre dans un rythme de travail, rencontrer des gens, sentir qu'on peut devenir acteur de sa vie. »

« LA RICHESSE, CE SONT LES RELATIONS »

En quatre ans, ils ont donc appris les rudiments de l'agriculture, en regardant des vidéos Youtube, ouvert deux fermes, accueilli plus de 400 jeunes « tigestes », créé une dizaine d'emplois, organisé des guinguettes et des accueils pédagogiques pour les écoles et les centres de loisirs. Sur la Butte-Pinson, chèvres et moutons, gardés l'été par les habitants, ont remplacé les dealers.

Retour à la ferme P13. Une trompette éraillée sonne l'heure du repas, tandis que Matar, cuisinier en chef, fait mijoter les légumes dans une grande marmite. Chaque jour, l'association récupère les invendus dans plusieurs commerces alentour, de quoi nourrir hommes et animaux. Une bruyante tablée s'organise sous un barnum. Les « tigestes » se mêlent aux jeunes en service civique ou venus faire du bénévolat. Certains viennent des cités voisines, plusieurs sont étudiants à l'université Paris 13, d'autres encore viennent de la « province ». Entre deux bouchées de couscous, ça discute football, vocabulaire (« chocolatine » ou « pain au chocolat » ?), et gaspillage alimentaire. « Dès mon premier jour ici, je me suis senti bien, en famille », sourit Vincent, ancien tigeste devenu bénévole. « La richesse de ce qu'on vit ici, ce sont les relations : on rencontre des gens qui ont fait plein d'études, d'autres qui viennent d'ailleurs, des gens qu'on n'aurait jamais fréquentés

sinon », renchérit Dylan, revenu après son TIG en service civique.

À l'autre bout de la table, trois jeunes somnolent, écouteurs vissés aux oreilles. Tous ne sont pas aussi emballés par le travail à la ferme et viennent ici en traînant des pieds. « Je n'aime pas trop venir ici, mais c'est mieux que la prison », admet l'un d'eux. Le travail d'intérêt général peut en effet remplacer une peine de prison, ou constituer une mise à l'épreuve dans le cadre d'une peine d'emprisonnement avec sursis. Certains viennent pour une vingtaine d'heures, d'autres restent plusieurs mois. Leurs horaires sont contrôlés, et le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) inspecte régulièrement la ferme. « Nous essayons de faire en sorte que les peines qu'ils viennent effectuer chez nous ne soient pas dénuées de sens : l'agriculture permet de valoriser le travail de chacun, de mettre en avant l'entraide, le collectif, détaille Éloïse Guidotty. Notre but, c'est de les décadrer, de leur renverser le cerveau pour qu'ils changent un peu leur vision du monde. »

Un avis partagé par Vincent, qui se rappelle son arrivée dans ce lieu étrange : « On vient ici parce qu'on est obligé, on est séduit par l'ambiance plutôt que par le boulot ; l'agriculture, c'est pas vraiment notre délire », décrit-il. « Mais, peu à peu, on apprend à aimer le travail. » Les fermiers de la Francilienne sont parmi les premiers « employeurs » de tigestes en France... mais ils ne reçoivent aucune subvention de l'État pour cela.

« ICI, TU NE PEUX QU'APPRENDRE ET ÉVOLUER »

Les revenus de l'association proviennent principalement du Fonds social européen, et de l'accueil pédagogique. Chaque semaine, la ferme reçoit des classes, des centres de loisirs et même des camps scouts. Les enfants sèment des radis, nourrissent les lapins, arrosent les fraisiers, sous l'œil de Dylan, Vincent ou Nico. « Beaucoup de gamins n'ont jamais touché de vaches, ça les change de leur quotidien. » Si les bêtes coulent aujourd'hui des jours paisibles dans le 93, certaines reviennent de loin : chèvres boiteuses, poney affolé car an-

ciennement maltraité, brebis réformées promises à l'abattoir.

« Cet endroit, c'est une bulle », lance Dylan. Lui est arrivé ici « parce qu'il avait fait des conneries ». Après des années d'école « compliquées » et plusieurs mois à la rue, il trouve à la ferme P13 de la bienveillance et de la tranquillité : « Avant, je me bagarrais pour un rien, maintenant, je me suis adouci. » Lui qui se disait « archi maladroit » se passionne pour l'écoconstruction. À ses côtés, Vincent acquiesce : « Dans notre société, si tu n'as pas la tête pour travailler, il faut avoir les mains. Ici, tu ne peux qu'apprendre et évoluer. »

RÉCUPÉRATION DE NOURRITURE

Il y a deux ans, Nico ne se serait jamais imaginé passer ses journées dehors, les mains dans la terre. Il voulait étudier les maths, mais ses résultats au bac pro ne lui ont pas permis. « J'ai passé plusieurs semaines à me morfondre, enfermé chez moi, puis je suis venu ici, raconte-t-il, timide. J'ai découvert que je n'étais pas nul, que tous les grands hommes ont commencé par des échecs. » Pour le moment, aucun d'entre eux ne souhaite devenir agriculteur, mais ils garderont cette expérience au creux du cœur. « Ça nous a changés, on ne serait pas les mêmes sans notre passage ici. »

Tous les trois sont d'accord sur un point : « La ferme est une échappatoire à la cité. » Créer un lieu de rencontres et de loisirs, c'est justement le rêve de Jacky Berton, médiateur au sein de l'association. « Le bien-être, la bonne bouffe, la nature sont encore réservés à une certaine classe sociale. La banlieue ne doit pas être vouée à rester un ghetto. » Si la ferme de la Butte-Pinson fait désormais partie intégrante de la vie du quartier, avec ses troupeaux de chèvres et ses guinguettes, la ferme P13 reste encore enclavée entre l'université et les barres d'immeubles. L'association espère y ouvrir un café-restaurant solidaire l'an prochain.

Lorène Lavocat

Un article initialement publié par



L'ÈRE DES DÉCHETS

Mourir écrasés sous le poids de nos ordures. Cela pourrait paraître exagéré, ou prêter à sourire. Mais l'image n'en est pas une. Rien qu'au cours des derniers mois, plusieurs montagnes de déchets se sont effondrées, ensevelissant des habitations et des personnes. Il y a eu des morts, plus d'une centaine à Addis-Abeba en Éthiopie en mars, une trentaine à Colombo au Sri Lanka en avril, une dizaine en août à Conakry en Guinée... Parmi les nombreuses victimes, beaucoup étaient chiffonniers. La décharge était à la fois leur lieu de vie et de travail. Comme partout dans le monde, des familles entières cherchent au milieu des ordures de quoi survivre. Ils trient ce qui peut être revendu, brûlent la matière pour récupérer les métaux dans des conditions sanitaires déplorable, au milieu des fumées toxiques, dans un environnement

pollué aux métaux lourds, propice aux épidémies et aux infections, marchant souvent en tongs sur des détritiques qui peuvent blesser...

DES MARQUEURS DE L'ANTHROPOCÈNE

Les décharges sont trop grosses, trop pleines et les ordures s'accumulent. La population augmente, les habitudes de consommation changent, et partout, le jetable et les emballages font recette. Forcément, la quantité de matières dont on souhaite se séparer gonfle, toujours plus, sans que l'on en ait vraiment conscience. En moyenne, chaque Français jette maintenant tous les ans presque 600 kg à la poubelle, dans le bac de tri ou dans les déchetteries. Quand on y ajoute les déchets professionnels, issus du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie ou de

l'agriculture, le chiffre grimpe à 5,5 tonnes par personne et par an. Dans le monde, ce sont entre 3,4 et 4 milliards de tonnes de déchets qui sont générés chaque année par l'Homme.

Le temps des déchets a débuté au 20^e siècle, avec la société de consommation, les rejets massifs de gaz à effet de serre, les premiers plastiques et le développement des produits à usage unique. Au point que nos restes constitueraient pour certains chercheurs des marqueurs de l'Anthropocène, cette nouvelle ère géologique caractérisée par la marque indélébile laissée par les activités humaines. Mais tout comme la menace d'un réchauffement climatique ne suffit pas à réduire drastiquement nos émissions, la menace d'une planète débordant de déchets ne remet pas en question l'idéologie d'une croissance éternelle, ni notre tendance à produire comme si



la quantité de matière était infinie, comme si la Terre pouvait absorber sans dommage tous nos restes. Loin d'être mis en péril par la quantité phénoménale de déchets inhérents à son fonctionnement, le capitalisme en a fait un business florissant.

Collecte, traitement, recyclage, presque toute la gestion des déchets est laissée aux entreprises privées, dont les profits peuvent augmenter en fonction du volume à traiter, ou qui signent des contrats leur garantissant une quantité d'approvisionnement minimum. Si ce fonctionnement contribue à augmenter la part de matière recyclée, cela ne pousse pas nécessairement à réduire la quantité de déchets. Le marché est régulé par la puissance publique, qui peut soutenir financièrement le secteur en fonction de ses objectifs et imposer des normes. En France, la première loi sur « l'élimination des déchets et la récupération des matériaux » paraît en 1975. En 1992, une taxe sur la mise en décharge est instaurée et les filières REP (Responsabilité élargie du producteur) s'organisent tout doucement. Elles se revendiquent du principe pollueur-payeur, et en pratique, les producteurs versent une éco-taxe en partie payée par les consommateurs à un organisme qui le redistribue aux gestionnaires des déchets.

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER...

De nombreuses politiques entendent se baser sur le principe des 3 R : réduire, réutiliser et recycler, qui hiérarchise les modes de gestion des déchets. Mais cette règle est rarement appliquée. En France, par exemple, l'abandon en décharge reste le mode de traitement principal des ordures ménagères (36 %), suivi par l'incinération (30 %), le recyclage (20 %) et la gestion biologique en compost ou méthanisation (14 %). Les tentatives de réduction des déchets sont pour l'heure relativement timides. Pour l'instant, l'interdiction des sacs plastiques non réutilisables ou non biodégradables distribués gratuitement dans les commerces reste l'une des rares mesures concrètes en la matière. Ne plus rendre banales les quelques minutes d'usage d'un objet fabriqué à partir d'une ressource fossile reste une mesure intéressante, mais loin d'être suffisante. Nous avons beaucoup de

retard, l'Humanité a déjà produit plus de 9 milliards de tonnes de plastiques non recyclables. Résultat : un énorme gâchis et des dommages irréversibles. La matière mettra des centaines d'années à se désagréger de manière incomplète dans une décharge, dans la nature, un océan. Ou bien elle se consumera en moins d'une seconde dans une usine d'incinération. Dans tous les cas, cela ne sera pas sans conséquences environnementales.

... ET RÉPARER

La grande distribution n'est pas prête à tout, nous sommes très loin d'un retour à la consigne, ou d'une généralisation de la vente en vrac, qui seraient pourtant des moyens efficaces pour réduire la quantité de déchets. Au contraire, l'évolution semble plutôt pencher vers une augmentation des emballages, individualisés, micro-ondables. L'effort de rationalisation du traitement des déchets repose pour beaucoup sur les ménages, de plus en plus incités à trier, à séparer ce qui pourrait être recyclé du reste. Déjà mise en place dans certaines villes, la redevance incitative, qui indexe une partie de la facture du traitement des ordures ménagères sur le poids de la poubelle noire, est encouragée par la loi de transition énergétique de 2015.

Cette dernière législation entend favoriser le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire, en espérant découpler progressivement la croissance économique de la consommation de matières premières. Les objectifs chiffrés sont ambitieux : réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers à l'horizon 2020 par rapport à 2010, de 50 % l'enfouissement en décharge en 2025, orienter 65 % des tonnages vers le recyclage ou la valorisation organique, recycler 70 % des déchets du BTP, etc. La loi invite aussi les collectivités à développer le tri à la source des biodéchets, ce qui signifierait l'arrivée d'une troisième poubelle à la maison ou en bas de son immeuble. Ce serait une avancée importante, la matière organique ne serait plus gaspillée en décharge, ou ne ralentirait pas la combustion des autres déchets en incinération, mais serait compostée ou valorisée en biogaz.

On pourrait aussi facilement rajouter à la règle des trois R un quatrième, pour Réparer. L'une des aberrations de

notre époque consiste à produire des choses dont les concepteurs savent qu'elles ne vont pas durer longtemps, et que cela leur sera profitable. Par facilité, attiré de la nouveauté ou par un calcul économique de court terme, les consommateurs privilégient souvent le neuf à la remise en état. Cela pourrait changer, la loi de transition énergétique instaure un délit d'obsolescence programmée. Mais pour le moment, il semble difficile de prouver devant la justice l'existence d'une volonté délibérée de limiter la durée de vie d'un produit. Nous verrons bien comment toutes ces promesses se concrétiseront ; nous pouvons constater cependant que la prise de conscience du problème déchet infuse doucement nos sociétés et que des solutions émergent. Mais il faudrait aller plus vite, et plus loin, pour que les traces que nous laissons à nos enfants soient supportables, si tant est que cela reste encore possible. Ce qui est sûr, c'est que toutes les générations qui nous succéderont devront vivre avec ce qui est peut-être le pire des déchets jamais produits sur la planète, nos déchets nucléaires, radioactifs et dangereux à jamais.

Guillaume et Sonia

Pour aller plus loin :

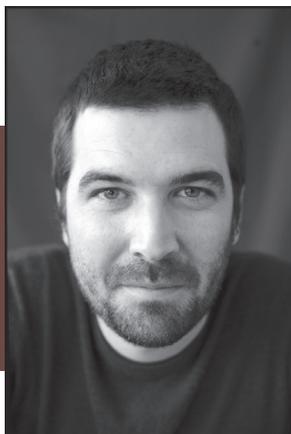
À lire :

- Homo Detritus ? Critique de la société du déchet, Baptiste Monsaingeon, Seuil, 2017
- Histoire des hommes et de leurs ordures, Catherine de Silguy, le Cherche midi, 2009
- Famille presque zéro déchets. Ze guide, Jérémie Pichon, Bénédite Moret, Thierry Souccar Editions, 2016
- Le scénario zéro waste, éditions Rue de l'Echiquier, 2014 (ouvrage collectif).
- Déchets, une mine d'or, Marie-Ange Le Rochais, éditions respire, 2017.

À voir :

- Super trash, Marc Esposito, 2012
- Plastic Planet, Werner Boote, 2011

« FAIRE DU DÉCHET UN MATÉRIAU POLITIQUE »



**BAPTISTE
MONSAINGEON**

Chercheur à l'Ifris (Institut francilien recherche innovation société), Baptiste Monsaingeon a consacré sa thèse de sociologie aux déchets et publié en mai 2017 « *Homo Detritus, Critique de la société du déchet* », un livre paru aux éditions du Seuil. Il a également participé à la première expédition dédiée à l'identification des concentrations de débris plastique en Atlantique Nord. Il dénonce les limites d'une approche strictement gestionnaire, qui favorise l'aveuglement de nos sociétés à propos de la production pharaonique de ces déchets.

Qu'est-ce qu'un déchet ? Et comment ce terme a-t-il acquis une signification négative ?

Un déchet est toujours le produit d'un geste, volontaire ou non. Mais sa définition est propre à un bassin de population et à un moment donnés : ce qui est déchet pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Il y a donc une forme de relativité dans ce que nous pouvons nommer déchet. En revanche, il existe une définition juridique sur laquelle s'appuie la plupart des politiques et des discours publics actuels, qui associe le déchet à cette quantité de matière abandonnée ou destinée à l'être. Il y a cette conception assez floue de délaissement, de confier à un tiers indéterminé la gestion et la responsabilité de cette quantité de matière sans propriétaire.

Cependant, même une définition juridique comme celle-là fige le déchet dans quelque chose qu'il n'est pas forcément. Pour le dire avec des termes plus philosophiques, le déchet fuit devant toute tentative d'ontologisation, c'est-à-dire d'essentialisation de sa définition. Il me semble finalement que ce qui définit le déchet, c'est la relation qu'on établit avec lui, plutôt que l'objet lui-même.

La façon dont on emploie aujourd'hui ce mot renvoie à une acception extrêmement récente, qui n'apparaît qu'à la fin du 19^e siècle, comme une conséquence de l'industrialisation et de l'urbanisation des grandes villes européennes. Avant cette industrialisation, ce qu'on appelle aujourd'hui des déchets étaient en fait des quantités de matière en perpétuelle circulation, presque systématiquement réemployées. Les vidanges et les boues urbaines, ces déchets organiques produits par les villes, étaient par exemple récupérés par les paysans pour l'agriculture péri-urbaine. Ce sont aussi les chiffons, emblématiques parce qu'on a donné ce nom aux chiffonniers qui récupéraient ces vieux bouts de tissu que les habitants des villes laissaient au pied de leur habitation, et qui étaient indispensables à la fabrication du papier jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Puis des alternatives industrielles ont été proposées, avec l'apparition des engrais chimiques autour de 1870, et le développement de procédés d'extraction de la cellulose du bois pour la fabrication de papier. Une certaine rationalité économique a conduit mécaniquement à l'apparition des déchets, du fait de la non prise en charge de ces restes qui jusque-là circulaient perpétuellement entre villes et campagnes.

À quel moment apparaît la notion de déchets ménagers ?

On commence à parler de déchets ménagers autour de la fin du 19^e siècle, avec l'apparition de cet objet technique très familier qu'est la poubelle. Celle-ci prend son nom du préfet de Paris qui va imposer aux habitants de la capitale l'usage de réceptacles pour enfermer et domestiquer ces quantités de matière qui jusque-là jonchaient les rues et envahissaient littéralement l'espace urbain, avant d'être repoussées à l'orée des villes. Au début du 20^e siècle, le couvercle apparaît, qui vient cacher à la vue et à l'odorat des habitants de la ville ces restes accusés par les hygiénistes d'être à l'origine des grandes épidémies et des maladies.

Dans le même temps, un autre objet technique de plus grande envergure fait son apparition : la décharge, sur le principe du tout-au-trou, du stockage pour une durée indéterminée de ces quantités de matière qui n'ont plus d'utilité ni plus d'usage pour les habitants de la ville. On creuse donc des grands trous pour y mettre et oublier ces déchets, comme on met les eaux usées dans le tout-à-l'égout. Ce sera, en Europe, le modèle dominant de la fin du 19^e siècle jusqu'au dernier quart du 20^e siècle.

Après les décharges, l'incinération ?

L'incinération existe déjà à la fin du 19^e siècle. Selon certains, il s'agit de la solution la plus hygiénique pour éliminer les déchets, mais on va au départ lui préférer la décharge, qui coûte moins cher. Les incinérateurs vont vraiment apparaître en nombre à la fin du 20^e siècle, lorsqu'il s'agira de rationaliser la gestion des déchets, et d'arrêter de remplir des trous jusqu'à saturation.

Ils vont aussitôt créer des oppositions locales. La raison est simple : les premiers incinérateurs ne sont pas équipés de filtres à fumées, ce qui va engendrer le scandale des dioxines lorsque des agriculteurs vont constater que les cultures situées à proximité de ces installations sont particulièrement abîmées et polluées par les résidus de fumées qui s'échappent. Face à ces oppositions et à une mobilisation associative importante, les industriels de la gestion des déchets vont développer ces filtres à fumées, extrêmement coûteux. Un filtre à fumées, lorsqu'il est installé a posteriori, c'est-à-dire une fois que l'incinérateur a déjà été construit, coûte à peu près le prix de la construction de l'incinérateur ! Pour les collectivités locales, développer ces conditions d'incinération constitue donc une charge gigantesque.

De plus, dans cette conception assez hygiéniste de l'élimination des déchets, on a oublié que l'incinération était finalement génératrice d'énormément de déchets, d'une part parce que ça demande beaucoup d'énergie de brûler, et parce que les restes d'incinération, que ce soit des mâchefers ou des résidus de filtres à fumées, sont extrêmement toxiques. Ils constituent des déchets ultimes, c'est-à-dire des déchets qu'il faut stocker dans des conditions de sécurité et d'hygiène extrêmement strictes pour des durées pouvant aller jusqu'à 40 ans d'isolement total, avant d'être parfois utilisés en soubassement de routes. Et encore, on ne sait pas si la toxicité de ces mâchefers et de ces filtres à fumées est parfaitement maîtrisable, et des cas de fuites polluantes liées à l'utilisation de ces mâchefers dans la construction de routes ont été révélées.

Les incinérateurs sont-ils encore indispensables et faut-il continuer d'en construire ?

Je suis globalement en accord avec les critiques faites aux incinérateurs depuis de nombreuses années. L'incinération, même si elle est désormais liée à la production énergétique, se fait à perte : incinérer des déchets, notamment remplis d'eau, représente une perte énergétique gigantesque et un coût écologique important. L'incinération est déjà en cours

d'abandon dans les pays du Nord, mais c'est un modèle qui demeure presque indispensable

pour les pays émergents, en particulier dans certains pays asiatiques où se développe une classe moyenne qui utilise de plus en plus de biens de consommation courants, notamment d'emballages ménagers.

Les gestionnaires des déchets sont confrontés à des quantités de plus en plus importantes sans qu'il n'y ait l'espace foncier pour installer des décharges. L'incinération est une mauvaise solution, mais c'est une solution de court terme qui permet de juguler l'envahissement détritique dans certains espaces urbains.

Il faut tout de même évoquer le mouvement Gaia (Global alliance for incinerator alternatives),

un collectif d'associations qui s'opposent au développement de l'incinération y compris

dans les pays émergents, et qui soutiennent notamment les récupérateurs et collecteurs informels de déchets. Ceux-ci représentent en effet potentiellement une des solutions pour faire entrer ces quantités de déchets dans des circuits, si ce n'est de recyclage, au moins de réemploi, ou de réutilisation, ce qui limite le gaspillage matériel qu'impose l'incinération.



La récupération ou la réutilisation peut-elle, à elle seule, juguler ces immenses quantités de déchets ?

Face aux masses qui sont en jeu, non. Des associations estiment que les collecteurs de tous les pays pourraient récupérer et remettre dans les circuits de production environ 10 % du gisement. La récupération ne peut donc pas se penser comme une alternative à l'incinération, au modèle productiviste de gestion des déchets, mais doit être pensée dans le cadre d'une politique globale de réduction des déchets, qui envisagerait l'optimisation de la production, mais aussi une forme de décroissance à l'échelle globale. Or il est très compliqué de faire entendre à des responsables de pays émergents que la trajectoire productiviste et moderniste vers laquelle ils s'engagent n'est pas une solution viable, alors que leurs populations aspirent à vivre et à consommer comme les Occidentaux.

Pensez-vous qu'une société sans déchets puisse exister et serait-elle souhaitable ?

Si une société sans déchets est une société sans mise à la décharge et sans incinération, alors oui. Elle est non seulement souhaitable, mais s'impose du point de vue écologique. Par contre, ce qui m'interpelle dans cette aspiration à une société sans déchets, sans restes, finalement sans traces, c'est quel devenir on pense pour la vie collective ? Les relations que les Hommes ont entretenues avec les déchets, grâce aux traces exhumées parfois lors de fouilles archéologiques, permettent de raconter l'histoire des civilisations. Si on envisage un futur sans déchets, est-

ce qu'il y aura encore une histoire des Hommes ? Si chaque matière qu'on produit est destinée à une trajectoire technique déterminée, c'est-à-dire le recyclage, la reprise en charge par des industries qui auraient pensé cette remise en cycle de leur production, alors on peut envisager un monde extrêmement hygiénisé, contrôlé, dans lequel la liberté du monde matériel n'est pas respectée. Si le zéro déchet est la prolongation de ce geste hygiéniste et moderniste consistant à faire disparaître le déchet et à s'aveugler sur le modèle de production et de consommation qui est le nôtre aujourd'hui, alors je m'y oppose.

En revanche, si le zéro déchet est une façon de se mettre à l'écoute de nos déchets, alors je le cautionne. D'ailleurs, en observant ceux qui se revendiquent du zéro déchet aujourd'hui, je constate que ces non-producteurs de déchets, ces zéro waster, sont en fait des gens qui passent leur vie les mains dedans : ils font du compost, ils récupèrent des vieux trucs dans la rue, ils bricolent, etc. Ce slogan d'un monde sans déchets renvoie alors peut-être à une sorte de « faire monde » avec les déchets plutôt qu'à une absence totale de restes dans l'espace public.

C'est ce que font les familles zéro déchet ?

En se posant le défi de ne plus produire de déchets, ces familles se rendent très vite compte que leurs pratiques de consommation et de vie évoluent. Puisqu'on ne peut plus jeter à la poubelle, il faut penser à acheter en vrac son riz et ses pâtes, ne plus avoir d'emballage quand on prend un sandwich pour déjeuner, faire du compost. Ce défi impose des changements de

consommation qui renvoient à des pratiques d'autonomie, ou de certains militants objecteurs de croissance.

Mais il ne faut pas s'arrêter au foyer et interroger l'origine de cette profusion globale de déchets.

L'échelle qui m'intéresse le plus est celle de l'action collective. En France et en Europe, les petites villes ou les communautés de communes rurales sont la plupart du temps soumises à des délégations de service public pour la gestion des déchets. Lorsqu'elles passent en régie publique, on observe à l'échelle d'une commune entière les mêmes changements de pratiques que ceux observés à l'échelle individuelle.

Dans la petite ville italienne de Capannori par exemple, lorsque les gestionnaires publics de la commune ont repris en main l'usine de gestion des déchets, ils se sont rendu compte qu'ils avaient affaire à des quantités pharaoniques de briques de lait qui ne pouvaient pas être stockées ailleurs qu'en décharge, la ville ayant refusé le modèle de l'incinération. Ils ont donc mis en place une nouvelle filière locale d'approvisionnement en lait, avec un système de consignes très fonctionnel.

Un autre exemple qui ne coûte pas cher, qui a été fait à Capannori et dans plusieurs villes zéro déchet, est la mise en place d'une salle polyvalente ou d'un hangar où les habitants déposent ce qu'ils auraient mis à la poubelle ou aux encombrants : le vieux canapé un peu cassé, l'armoire dont on ne se sert plus, etc. Cet espace, géré ou ouvert par la commune, est une sorte de gratuiterie, où chacun peut venir poser et prendre des objets.

San Francisco, ville pionnière dans la réduction des déchets, est souvent citée : est-ce un exemple à suivre ?

San Francisco a de fait réussi à réduire de façon assez drastique la production de déchets mis à la décharge ou à l'incinération, notamment grâce à de gros efforts sur le compostage. Mais dans ces promesses du zéro déchet ou de l'économie circulaire, la taille du cercle est importante. À quelle échelle pense-t-on cette économie circulaire et cette absence de restes ? À San Francisco, les matières mises au recyclage ne sont pas comptabilisées comme des déchets puisque recyclées en d'autres biens de consommation. Cependant,

"CE QUI EST DÉCHET POUR L'UN
NE L'EST PAS POUR L'AUTRE"





une part importante de la production de déchets dits recyclables est incinérée, et une autre grosse part est destinée à l'exportation. La Californie exporte ainsi 80 % de ses déchets plastiques, notamment vers les pays asiatiques, où les contraintes environnementales sont moins fortes. Les promesses de l'économie circulaire, selon lesquelles on va découpler croissance économique et production de déchets, s'appuient en réalité sur des réseaux transnationaux de circulation des déchets économiquement indispensables pour rendre la gestion des déchets non déficitaire. Si San Francisco devait se mettre à recycler l'ensemble de ses déchets sur place, soit les impôts locaux seraient absolument délirants, soit la ville serait en faillite. L'économie circulaire de ces grandes villes du zéro déchet se fonde donc sur l'exploitation de populations au Sud qui prennent les dommages et les nuisances liés à la gestion des déchets produits dans le Nord.

Y a-t-il des villes en France qui sont passées en régie publique pour la gestion de leurs déchets ?

Il y en a, mais la transition vers la régie publique pour la gestion des déchets est compliquée, notamment parce que le modèle économique imposé par les industriels du déchet au tournant des années 70-80 a été particulièrement féroce. Les communes se sont engagées sur 20 à 40 ans, et c'est donc pour partie actuellement que se joue, soit la recontractualisation de la délégation de service public, soit la transition vers la régie publique.

De nombreux experts économiques estiment que la reprise en main par les communes de la collecte et de la gestion des déchets ne serait pas rentable. Mais cela mérite d'être étudié au cas par cas. Dans certaines collectivités, les contrats de délégations de service public ont été corrélés à des volumes de déchets à produire. Si la masse de déchets collectés est inférieure à ce qui a été décidé, les communes doivent rembourser la différence à l'industriel ou accepter qu'il fasse venir des déchets d'ailleurs pour être incinérés ou stockés sur leur territoire. Certains contrats de délégation de service public ont ainsi été surdimensionnés. En regardant de plus

près les volumes réels produits par les communautés d'habitants, on pourrait parfois réussir à faire plus petit, à réduire le nombre de collectes hebdomadaires, à inventer de nouvelles manières de gérer les déchets...

De plus, même si s'émanciper des industriels peut avoir un coût pour les collectivités locales, il y a probablement un bénéfice, ne serait-ce qu'écologique, à penser cette transition. Cependant, il faudrait des soutiens plus fermes en termes d'expertise technique de la part des agences publiques comme l'Ademe. Or, aujourd'hui ce n'est pas si évident. Les industriels du déchet représentent une masse salariale gigantesque : plusieurs centaines de milliers d'emplois pour Veolia et Sita, les deux acteurs principaux des déchets en France. Le chantage à l'emploi est souvent mis en avant lorsqu'on évoque la possibilité de passer en régie.

Quelles sont les autres solutions pour parvenir à réduire nos déchets à la source ?

Nous sommes confrontés à une problématique qui me semble, si ce n'est sans issue, du moins suffisamment compliquée pour ne pas tolérer des solutions toutes faites et globales. Plus qu'une solution technique, gestionnaire, j'ai envie de parler d'imaginaire, de changer de regard sur nos déchets.

Nous avons hérité du modèle consistant à associer le déchet à une maladie, à une sorte de crise des sociétés modernes, qu'on ne pourrait guérir qu'en le faisant disparaître. Moi, j'ai le sentiment que le déchet, par son abondance et sa dimension parfois mortifère, n'est pas une maladie mais plutôt un symptôme des crises structurelles de nos sociétés.

Dans ce combat, vous misez beaucoup sur ceux que vous appelez les nouveaux chiffonniers ?

Je les appelle les nouveaux chiffonniers car j'ai envie de mettre à l'honneur cette corporation qui était indispensable au 19^e siècle pour la circulation des restes. Aujourd'hui, il y a les biffins, les zéro wasters, les bricoleurs du dimanche, les praticiens des ressourceries, les acteurs associatifs

« L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES GRANDES VILLES DU ZÉRO DÉCHET SE FONDE SUR L'EXPLOITATION DE POPULATIONS AU SUD QUI PRENNENT LES DOMMAGES ET LES NUISANCES LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS PRODUITS DANS LE NORD. »



divers et variés, ceux qui défendent l'autonomie dans les milieux ruraux. Dans la figure du chiffonnier, il y a à la fois une esthétique de l'encombrement, d'un monde rempli de restes, et une référence historique à la résistance politique des chiffonniers à l'endroit de la normalisation et de la banalisation des déchets. Ce sont eux qui se sont opposés aux décrets du préfet Poubelle et à sa volonté de domestiquer, normaliser, naturaliser le déchet, car en enfermant les déchets dans les poubelles, on leur a enlevé leur matière première, l'objet même de leur labeur quotidien. Il y a donc cette dimension fondamentalement politique de se mettre dans une posture critique, non pas des déchets eux-mêmes, mais des structures qui se fondent sur cette production de restes. Il y a une éthique anti-capitaliste et anti-productiviste dans cette posture des nouveaux chiffonniers, une réflexion qui parfois se manifeste par une critique plus large que celle de la poubelle allégée ou du tri sélectif. Ils font du déchet un matériau politique. Le nouveau chiffonnier est à la fois fragile et humble vis-à-vis de l'environnement dans lequel il se trouve, se met à l'écoute des déchets avec lesquels il peut faire monde, et en même temps s'indigne, s'oppose et critique l'énorme production de ces quantités de matières qui rendent inhabitable notre environnement. Au contact de ces nuisances, il affirme que ces matériaux-là n'ont pas le droit, n'ont pas de légitimité à exister.

En quoi les plastiques constituent-ils une catégorie à part dans le monde des déchets ?

Les polymères de synthèse, puisque c'est le nom réel des plastiques, sont une pure production artificielle qui apparaît au milieu du 19^e siècle et qui va être très largement diffusée dans la seconde moitié du 20^e siècle. C'est le matériau par excellence des Trente Glorieuses et de l'accélération du développement des sociétés de consommation. L'une de ses propriétés, pensée pour la consommation de masse, c'est sa capacité à résister au temps, et notamment à la dégradation et à la biodégradation. À la différence des déchets organiques qui, s'ils sont bien traités et mis au compost, peuvent réintégrer le cycle du carbone, les plastiques ne réintégreront jamais le cycle du vivant, ou sinon sous une forme parasitaire comme on peut le voir dans les océans, où ils servent de support de nidification pour certaines araignées voraces du Pacifique. Dans certains espaces insulaires, les déchets plastiques sont même considérés comme des nouvelles formations géologiques appelées plastiglomérats. On est face à des matériaux qui sont produits en quantités énormes, mais avec lesquels on ne sait pas faire grand-chose.

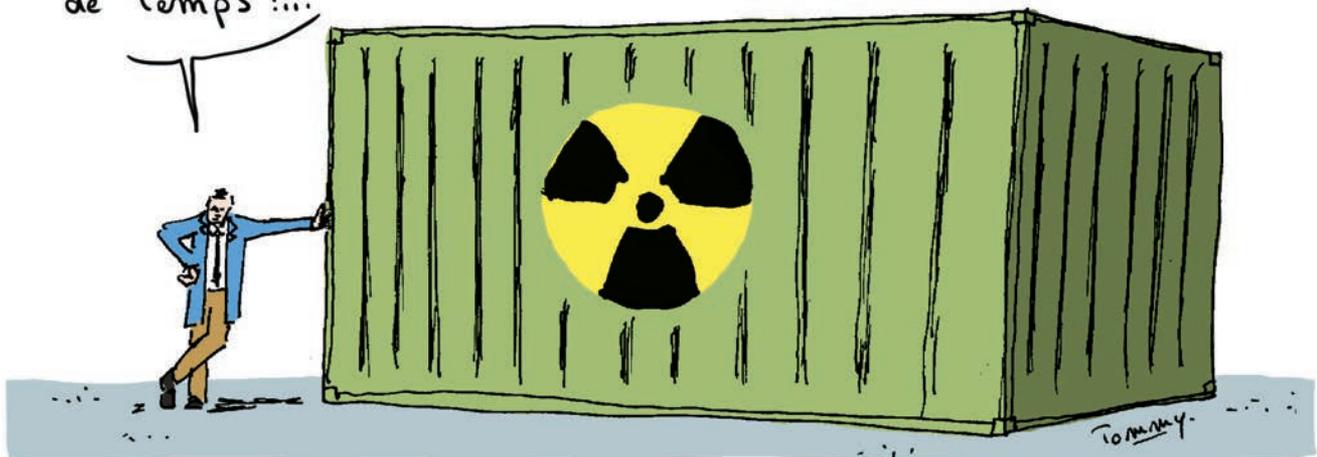
Si recycler les plastiques à l'infini était la promesse initiale, dans les faits, leur recyclage est très compliqué, voire souvent impossible. À Paris, par exemple, 80 % des plastiques mis dans

la poubelle jaune sont in fine incinérés puisque non recyclables dans l'état actuel des techniques et des chaînes de production et de traitement. Cela s'explique en partie par la grande diversité des résines produites. Parmi les sept familles de plastiques répertoriées, seules deux ou trois sont effectivement recyclables. Et même au sein de ces familles, il y a une infinie diversité de résines. Par exemple, entre deux polyéthylènes de haute densité, l'un servant de film pour faire des sacs plastique et l'autre de film pour emballer les palettes de supermarchés, les additifs entrant dans leur composition sont différents et parfois incompatibles. Pour arriver à un recyclage optimal de ces polymères, il faudrait donc un gisement pur de déchets, identiques à l'échelle moléculaire, et non souillés par des matières organiques. Or, il n'existe pas de cahier des charges ou de régulation politique pour imposer des formules ou des compositions homogènes de plastiques.

Cette grande hétérogénéité des résines plastique et la dispersion du gisement empêchent un recyclage optimal. On parle alors d'un « *sous-cyclage* » puisque le processus de recyclage matière des plastiques, c'est-à-dire de transformation de vieux plastiques déchets en plastiques recyclés, implique une perte de qualité de la matière. Loin d'avoir un recyclage à l'infini des polymères, on a, dans le meilleur des cas, trois cycles de recyclage avant d'arriver à une résine tellement médiocre qu'elle ne pourra servir

LES DÉCHETS, MARQUEURS DE L'HISTOIRE DES HOMMES

Avec ça, ils vont entendre parler de nous pendant un petit bout de temps !...



qu'en matériau de charge, soit pour la construction, soit pour la production de polymères avec beaucoup d'intrants de résines brutes, c'est-à-dire issues de la production pétrochimique.

Si les plastiques sont ingérables, ne devraient-ils pas être classés dans la famille des déchets dangereux ?

Après avoir posé le constat que les déchets plastiques participent à une pollution à l'échelle globale de la planète (par la pollution océanique, mais aussi avec les perturbateurs endocriniens), des chercheurs ont publié en 2013 une étude dans la revue Nature pour proposer cette hypothèse, à savoir classer les déchets plastiques dans la catégorie internationale dite des déchets dangereux. Dans la nomenclature internationale, il existe en effet deux grands types de déchets : les déchets dangereux et ceux qui ne le sont pas. Ces déchets non dangereux sont soumis à des règles de gestion moins fermes et échappent à l'interdiction de circulation transnationale des déchets. En revanche, les pays de l'OCDE ont l'interdiction totale de faire circuler les déchets dangereux qu'ils produisent. Du côté des producteurs de plastiques et des gestionnaires de déchets, il y a donc une très grande résistance face à cette proposition, une partie du business des déchets étant fondée sur cette circulation des plastiques et la possibilité de les faire recycler à l'autre bout de la planète.

L'autre résistance vient de l'omniprésence des plastiques dans la vie de tous les jours, que ce soit dans la vie domestique, dans la production automobile ou encore le milieu médical, où les polymères sont devenus des éléments presque indispensables. On s'est collectivement rendus dépendants de ces matériaux. S'il est donc pertinent de poser la question de la transition vers un déchet plastique considéré comme un déchet dangereux, les rapports de force sont encore à la grande défaveur de cette idée.

Les bioplastiques ne sont pas non plus une solution, dites-vous...

Si on devait substituer l'ensemble de la production polymère actuelle par du plastique biosourcé, c'est-à-dire fait à partir de polymères naturels comme



l'amidon de patate ou de maïs, il y aurait une tension énorme avec l'agriculture vivrière. Même une planète entière de champs de patates ne suffirait pas. De plus, les plastiques biosourcés ne peuvent pas répondre aux exigences de résistance à l'eau et à la chaleur. Les bioplastiques sont un slogan, un mot qui ne veut pas dire grand-chose. Cela permet seulement d'espérer réussir à continuer comme avant sans changer nos habitudes de consommation d'emballages et de mise au rebut systématique d'objets à usage unique.

Une autre solution proposée par les industriels est celle des plastiques dits fragmentables : ce sont des plastiques pétrosourcés qui se fragmentent plus vite que les autres. Mais à l'échelle moléculaire, ils demeurent extrêmement nocifs. Interdits en France depuis 2016, ces plastiques sont encore en usage dans certains pays européens et envahissent le marché asiatique avec l'argument écolo, alors qu'ils sont au moins aussi dangereux que le plastique actuel.

La solution n'est donc pas du côté de l'innovation technologique, mais du

côté de la réduction réelle et du fait de renoncer à certaines pratiques. On pourrait par exemple facilement commencer par refuser toute forme d'objets ou de biens à usage unique.

Peut-on un jour espérer nettoyer les océans des déchets plastiques ?

On peut penser aux propositions séduisantes et un peu loufoques de Boyan Slat consistant à ratisser la surface des océans avec un superbe bateau à énergie solaire et des radeaux dérivants qui filtreraient l'ensemble des particules de plastique en flottaison. La promesse est sympathique, mais ratisser la surface des océans avec un filet à plancton enlèverait tous les plastiques, mais aussi toute forme de vie à la surface des océans, sans résoudre le problème d'arrivée des plastiques. Si on ne coupe pas le robinet à la source, c'est-à-dire à l'endroit de la production des déchets, à terre, les océans vont continuer à se remplir de plastiques.

De plus, la pollution de surface des océans est minime par rapport à ce qu'on évalue être aujourd'hui la pollution des fonds aquatiques. Le rapport est de 20 % en surface, dans les 150 premiers mètres de l'océan, et 80 % dans les abysses. Une étude menée récemment autour de la fosse des Mariannes a décelé des traces de produits chimiques et de toxiques dans des taux extrêmement importants au fin fond de la fosse la plus profonde des océans. On a donc colonisé l'ensemble de la surface du globe avec nos restes. Puisqu'on ne peut pas faire monde avec eux, ces déchets ne devraient même pas en être. Un autre exemple plus représentatif est celui du déchet nucléaire. La seule solution qu'on a trouvée, et qu'on ne parvient même pas à mettre en place, est de les stocker pour l'éternité dans des trous. Il faut à tout prix s'opposer et interdire leur production.

Propos recueillis par Sonia

DÉCHETS CENTENAIRES ET CONVOITISES DANS LA CRAU

De 1910 à 2010, les déchets de Marseille ont été stockés à Entressen, sur ce qui est devenu la plus grande décharge à ciel ouvert d'Europe. Les riverains pouvaient voir voler des sacs plastique à chaque coup de mistral. Depuis sa fermeture, les problèmes de pollution ne sont pas réglés, et le biogaz est convoité par des investisseurs.

Bordille. En provençal, c'est une insulte qui, à l'origine, fait référence à des immondices, des ordures, des saloperies, bref, à quelque chose de sale. En tout cas, dans la plaine de la Crau, c'est souvent avec ce mot qu'on désigne la colline qui barre la vue imprenable sur les Alpilles, et quand il fait vraiment clair, sur le Lubéron et la montagne de Lure. Aujourd'hui, elle se fond à peu près dans le paysage, de la même teinte beige fauve que les galets, les herbes grillées et les moutons qu'on descend des Alpes chaque automne pour pâturer. Pourtant, il y a encore dix ans, les sacs plastique et les gabians^[1] tournoyaient encore au-dessus de cette butte entourée de grillages qui a été pendant un siècle la plus grande décharge à ciel ouverte d'Europe.

Cent ans d'accumulation de déchets en provenance de Marseille, à 70 kilomètres à vol d'oiseau, s'étalent sur plus de 80 hectares, formant une montagne inhabituelle dans ce paysage plat comme la main. Construite en 1910, la décharge était prévue pour composter des déchets organiques destinés à être épandus sur les terres agricoles alentour. Mais deux guerres plus tard, l'objectif initial n'est pas respecté et l'endroit est petit à petit devenu la décharge de Marseille. Depuis les années 1990, elle fait l'objet de vives critiques et même de plusieurs plaintes d'associations et d'élu.e.s français.es et européen.ne.s. Et pour cause, la Métropole Marseille Provence (MPM), qui était en charge de sa gestion, n'a jamais respecté aucune norme ni aucune contrainte administrative. Pendant la période récente d'activité de la décharge, MPM fut donc régulièrement accusée par des associations de ne pas nettoyer le site contrairement à un arrêté préfectoral qui les obligeait à le faire une fois par mois et à chaque épisode de grand vent. Autant dire que, dans la région, il y aurait eu du boulot... À chaque coup de mistral, les sacs plastique formaient un grand tourbillon au-dessus de la décharge et se mélangeaient à celui des oiseaux venus faire ripaille dans le tas d'immondices pendant que les arbres aux alentours se transformaient en épouvantails de plastique claquant dans le vent. Malgré les nombreuses mises en garde de l'Union Européenne contre les nuisances environnementales depuis 2002, la fermeture de la méga dé-

charge ne fut effective que le 31 mars 2010.

UNE MÉGA-DÉCHARGE : ET APRÈS ?

À la fermeture de la décharge, la colère des associations écologistes et d'un certain nombre d'élu.e.s locaux ne s'arrête pas pour autant : pour prendre le relais de la décharge centenaire, un incinérateur est construit à Fos-sur-Mer, à côté des raffineries afin d'absorber une partie des 650.000 tonnes de déchets par an qui arrivent de Marseille. Ou plutôt une « *unité de valorisation énergétique* » selon le vocabulaire de l'entreprise. Aujourd'hui, et depuis 2008, c'est l'entreprise EveRé, filiale du groupe espagnol Usaber, qui traite une partie des déchets qui finissaient jusque-là à la décharge^[2]. Quelque 45 tonnes de déchets y sont brûlés par heure^[3]. Le reste des déchets est acheminé vers d'autres décharges de la région. Dès les premiers plans de l'incinérateur dans les années 2000, des protestations mobilisent les associations de protection de l'environnement et certain.e.s riverain.e.s du golfe de Fos. D'immenses banderoles restent des années accrochées le long de la route nationale qui relie Miramas à Marseille : « *Non à l'incinérateur !* » pouvait-on y lire en lettres capitales et rouge sang. Les militant.e.s qui s'opposent au projet réclament une surveillance accrue des émissions de gaz émanant de l'incinérateur qui menacent sérieusement la qualité de l'air déjà très pollué de la région et la santé des riverain.e.s. Martine, une habitante d'Istres férue d'ornithologie, se souvient bien des combats qui avaient eu lieu lors de sa mise en place. Penchée sur une bergeronnette de printemps qui se confond avec les rochers, elle raconte : « *les associations étaient très remontées et ça a duré des années ! Mais on savait déjà que c'était un peu perdu d'avance... Et puis c'est comme si on avait besoin de ça ici !* », rouspète-t-elle en montrant la ligne d'horizon hérissée des cheminées des raffineries pétrochimiques de Fos.

Aujourd'hui, même fermée, la colline reste une mine pour les investisseurs en « *biogaz* ». C'est le cas de Verdesis, une filiale de Dalkia/Edf, qui exploite le site pour tirer le méthane qui s'en dégage depuis cent ans

1. Nom local des goélands.

2. C'est MPM qui l'a désignée en 2008 responsable de l'incinérateur par une délégation de service public (DSP).

3. www.incineration.org/spip.php?page=article-usinereg&article=42®sel=22

et qui entend ainsi « économiser environ 3.000 tonnes de CO₂/an et fournir 40.000 MWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'environ 17.000 habitants pendant 15 ans. » C'est ce qui est indiqué sur le site de Marseille Provence Métropole⁴ qui lui a confié la gestion du site par une délégation de service public (DSP) en 2012. Inaugurée en octobre 2015, l'infrastructure a nécessité un investissement initial de 10 millions d'euros et le biogaz pourrait rapporter sur les quinze ans de la DSP quelque 68 millions d'euros à MPM. Une perspective juteuse pour la métropole qui n'assume par ailleurs aucun coût de nettoyage des abords de l'ancienne décharge. Dernière polémique en date, mais passée largement sous silence, il y a deux ans, des riverain.e.s se sont plaint.e.s d'être gêné.e.s dans leur sommeil par les vibrations engendrées par les machines d'extraction du méthane. En 2015, des manifestations étaient organisées à Saint-Martin-de-Crau sans qu'aucune suite ne soit donnée ni par Verdesis ni par MPM. La vision de l'entreprise aurait sûrement pu éclairer de nombreux points, mais malgré plusieurs sollicitations, notre demande d'interview est restée lettre morte.

RÉHABILITATION À LA MODE DE CHEZ NOUS

Dès la fermeture de la décharge, Marseille Provence Métropole promettait déjà « une réhabilitation et une mise aux normes » du site valorisant l'environnement direct de la décharge⁵, qui compte plusieurs réserves naturelles, celle des Coussouls de Crau où les troupeaux de moutons des Alpes viennent paître l'hiver depuis l'époque des Romains, et celle des marais du Vigueirat qui abritent une flore et une faune uniques en France. La réhabilitation semble être le maître-mot du vocabulaire des investisseurs et du délégataire et l'apparence de propreté est à peu près crédible de loin. Aujourd'hui, comparée à l'immense tas d'immondices qui trônait là jusqu'en 2010, la colline passe presque inaperçue. Une entreprise a procédé à la revégétalisation du site au moment de la fermeture et une herbe rase, des tamaris et des cannes de Provence recouvrent désormais le monticule. Un ancien employé de la compagnie qui a

replanté des arbres sur le site raconte quand même les conditions dans lesquelles les travaux ont été menés : « Quand on a commencé le chantier, il avait plu. On marchait dans une couche d'espèce de boue noire immonde jusqu'aux genoux et évidemment, tout ce qu'on plantait, ça crevait quasiment instantanément ! Ça donnait pas trop envie... » Un siècle d'empilement des déchets de la deuxième ville de France ne s'efface pas d'un coup de baguette magique, ni même d'un coup de mistral.

PLAINTÉ CONTRE X POUR POLLUTION

Florian, qui a ouvert sa brasserie il y a quelques années à quelques encablures du site, fait régulièrement des tests de l'eau de la nappe phréatique qu'il utilise pour faire sa bière. Heureusement situé en amont de la décharge, le brasseur échappe aux résidus liquides émanant de la décharge qui polluent la nappe phréatique locale quelques kilomètres plus loin. Malgré des systèmes de filtrage récemment mis en place, la nappe phréatique de la Crau, alimentée depuis plusieurs milliers d'années par l'eau de la Durance qui arrive des Alpes, réceptionne quotidiennement les lixiviats qui s'écoulent de la décharge. L'entreprise elle-même déclare qu'il faudra encore trente ans pour nettoyer complètement la zone.

Quand on creuse un peu, la réalité est moins rose que celle qu'essaient de refléter les réhabilitateurs de tous poils. En 2014, lors d'un curage annuel des canaux environnants, le bulldozer de la commune de Port Saint Louis remonte de la jussie, une plante envahissante, mais surtout des couches de sacs plastique, sur plus d'un kilomètre, qui s'étaient envolés de la décharge depuis plusieurs dizaines d'années. Les mairies environnantes et MPM ferment les yeux et personne ne veut assumer le coût du nettoyage de cette mer de plastique intérieure, estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros. Les associations de protection de la nature Nacicaa, Agir pour la Crau, France Nature Environnement (FNE) PACA et 13 autres qui avaient déjà lutté pour la fermeture de la décharge portent alors plainte contre X pour « non-respect de la réglementation environnementale relative aux déchets et

pollution des eaux souterraines et superficielles. » Quelques semaines plus tard, l'affaire est classée sans suite par le tribunal d'Aix-en-Provence, faute de « preuves suffisantes » et parce que l'entreprise qui était responsable de la décharge a été dissoute à sa fermeture : la culpabilité est d'autant plus compliquée à établir. En 2016, une étude est exigée par les associations à la sous-préfecture pour déterminer l'impact de cette pollution, mais là aussi, aucune réponse de la justice jusqu'à aujourd'hui.

Un parcours du combattant pour les associations qui se heurtent au silence de la justice et une affaire presque invisible désormais puisque la végétation a repris ses droits sur les couches presque sédimentaires de plastique sur les berges et au fond du canal Centre Crau. « Il n'y a plus grand-chose à voir aujourd'hui, regrette Cyril Girard de l'association Nacicaa. C'est un peu décourageant parce que, même si on veut en parler à la presse, on n'a rien à leur montrer et puis on a l'impression que tout le monde s'en fout. » Effectivement, en longeant le canal qui part de l'étang d'Entressen au pied de la décharge, rien ne semble anormal. À bien s'y pencher, on aperçoit quand même une couche de plastiques qui obstrue le fond du canal, mais ça ne semble pas déranger les pêcheurs de Port Saint Louis du Rhône qui en ont fait un bout de leur réserve de pêche. Rencontrés aux abords du site, des chasseurs continuent de venir chasser l'alouette et le lièvre comme ils le font depuis 30 ans. « Bien sûr, c'est mieux qu'avant, à l'époque, les gabians s'emmêlaient dans les sacs plastiques et les arbres autour se transformaient en guirlandes... Mais bon ce truc, c'est Tchernobyl ! »

Hélène Servel

4. Inauguration de l'installation de valorisation du biogaz du centre de stockage de déchets de la Crau. Dossier de presse, octobre 2015.

5. <http://trionsnosdechets-mpm.fr/lamission-de-mpm>

L'INCINÉRATION, UN SUJET BRÛLANT



Antoine Taveneaux Wikimedia

En France, 30 % des ordures ménagères sont brûlées dans des incinérateurs, renommés « unités de valorisation énergétique ». Dans le meilleur des cas, la combustion permet de produire de l'électricité et d'alimenter des réseaux de chaleur, mais l'incinération permet surtout de faire disparaître facilement une partie de la montagne de déchets, tout en freinant le recours à des formes plus écologiques de gestion.

« Si les gens ne trient pas chez eux et mettent tout dans la poubelle de déchets ménagers, c'est entièrement brûlé », prévient Stella Grenier, responsable des visites au centre de traitement des déchets Astria, situé à l'extérieur de Bègles, dans l'agglomération bordelaise. Les ordures arrivent toute la journée par camions-bennes dans un grand hangar pour être jetées dans d'immenses fosses. Deux gros grappins pilotés par des opérateurs depuis la salle de contrôle les envoient ensuite dans l'un des trois fours, qui brûlent chacun 11 tonnes de déchets ménagers

par heure, 260.000 tonnes par an. L'installation dispose aussi d'un centre de tri, qui envoie à l'incinération ce qui n'est pas recyclable, ainsi que le tout-venant des déchetteries. La combustion se situe entre 850 °C et 1.100 °C. Trois chaudières envoient la vapeur d'eau faire tourner une turbine qui alimente un alternateur de 23 MW. « Environ 80 % de l'électricité produite est revendue sur le réseau, ce qui permet d'alimenter environ 70.000 habitants en énergie. Les 20 % restants servent à la consommation du site », détaille Stella Grenier. Le reste de la vapeur est redirigé vers le nouveau

quartier de la gare de Bordeaux, pour le fournir en eau chaude et en chauffage. D'ici la fin du chantier en 2027, 1,2 million de m² de bureaux et de logements seront alimentés, assure Astria.

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EN QUESTION

La France compte 126 incinérateurs, principalement gérés par des filiales de Veolia et Suez Environnement, le plus souvent via des Délégations de service

« LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE A FAIT OUBLIER QU'IL S'AGIT AVANT TOUT DE TRAITER ET ÉLIMINER LES DÉCHETS. »

public (DSP). En 2014, 114 tiraient profit du pouvoir calorifique de la combustion des déchets et déclaraient une production énergétique, dont 26 en électricité, 24 en chaleur et 64 en cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur). C'est tellement significatif que les promoteurs et les collectivités ne parlent désormais plus d'« incinérateurs », porteurs d'une mauvaise image, mais d'« unités de valorisation énergétique ». « Ce glissement sémantique est problématique, car il légitime l'incinération. Le développement des équipements de récupération de l'énergie a fait oublier qu'il s'agit avant tout de traiter et éliminer les déchets. Les exploitants d'incinérateurs deviennent des industriels de l'énergie... », déplore Thibault Turchet.

Pour parler de valorisation en utilisant les déchets comme combustible, il faut qu'au moins 65 % de l'énergie produite soit injectée sur le réseau électrique extérieur ou d'un chauffage

urbain. Actuellement, seule la moitié des tonnages incinérés en France atteignent ce seuil, appelé R1. « Les autres produisent et récupèrent de l'énergie, mais elle n'est pas exploitée en quantité suffisante, par exemple parce qu'ils sont trop loin d'un réseau de chaleur, et n'arriveront pas à atteindre le seuil seulement avec l'électricité », précise Thibault Turchet. Des améliorations techniques sont alors nécessaires pour optimiser la combustion : raccorder l'incinérateur à un réseau de chaleur, qui représente 2/3 de l'énergie produite par les incinérateurs, ou disposer d'une turbine plus efficace pour l'électricité, mais le mieux reste la co-génération. Le nombre d'installations atteignant le seuil R1 est en augmentation, car il permet aussi de bénéficier d'une réduction de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), ainsi que des aides de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

L'incinération nécessite du combustible, gaz ou fioul, pendant quelques jours pour allumer les fours, ce qui peut arriver plusieurs fois dans l'année en cas de maintenance. Une fois la température optimale atteinte avec l'auto-combustion des déchets, celle-ci peut baisser s'il y a trop de matières organiques. Pour produire de la chaleur, il vaut mieux brûler du plastique qu'un trognon de pomme ou qu'une couche-culotte par exemple. En raison de la quantité d'eau qu'ils contiennent, ces déchets représentent une perte énergétique. « Globalement, on a de plus en plus d'humidité dans les déchets donc on a installé des réchauffeurs d'air pour améliorer le rendement », explique Stella Grenier, de l'usine Astria de Bègles, qui atteint le seuil de valorisation énergétique.

« VALORISER OU ÉLIMINER ?

Dans d'autres endroits, les déchets organiques peuvent être séparés des autres ordures avant l'incinération par un procédé appelé le tri mécano-bio-



MATHILDE LESAGE

logique (TMB), afin d'être transformés en biogaz ou en compost pour un usage agricole. En théorie, le tri doit permettre de ne garder que les biodéchets, qui représentent environ 25-30 % du poids de la poubelle noire. Mais en réalité, le produit final n'est pas de très bonne qualité car il reste toujours des bouts de verre ou de plastique. « Certaines collectivités territoriales ont du mal à revendre leur compost aux agriculteurs. Du coup, il revient en décharge », appuie Thibault Turchet. L'une des conclusions des États généraux de l'alimentation, organisés par le gouvernement en octobre dernier, était justement de renforcer les exigences sur l'origine et la qualité de ces composts, notamment les seuils de contaminants et d'impuretés. Mais le TMB semble être une idée en cours d'abandon d'après la loi sur la transition énergétique de 2015 qui privilégie la collecte à la source des matières organiques dans des composteurs, qui pourraient prendre la forme d'une troisième poubelle.

DES SITES SURDIMENSIONNÉS

Si le tonnage des déchets à incinérer baisse, la question de la taille des infrastructures se pose alors. En 2015, le second incinérateur de Bordeaux Métropole, à Cenon (qui brûle 120.000 tonnes par an), a été prolongé jusqu'en 2027. Pourtant, « l'usine Astria suffirait à traiter les quelque 183.000 tonnes de déchets ménagers de la métropole, mais 60 % des déchets qui y sont incinérés proviennent de tout le département de la Gironde pour l'alimenter au maximum », assure Clément Rossignol-Puech, élu Europe-Ecologie les Verts à la Métropole et maire de Bègles. Alors que l'Ademe a demandé récemment le gel des projets d'incinérateurs, certains sont pourtant encore dans les cartons. Le plus emblématique est la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris 13. Le Sycotom, syndicat de la région parisienne qui regroupe 84 communes, envisage d'y installer une « unité de valorisation énergétique »,

pour un montant total de 2 milliards d'euros et prévu pour brûler 350.000 tonnes de déchets par an, contre 700.000 pour l'ancien incinérateur. Un projet surdimensionné et inutile, selon Anne Connan, du Collectif 3R : « Avec une politique de réduction des déchets et de tri-recyclage volontariste, on pourrait mutualiser les trois usines qui existent sur le territoire du Sycotom, et développer le recyclage qui est à moins de 20 % à Paris, un taux très bas... Le problème de ces nouveaux projets est que l'on s'engage pour 40 ou 50 ans. Il faudra faire tourner l'usine, l'alimenter en déchets pour être rentable. On ne va pas inciter les gens à trier si on doit remplir un incinérateur. »

INCINÉRER MOINS DE DÉCHETS

Pour réduire les tonnages à incinérer et favoriser le tri, certaines communes optent pour une redevance incitative en faisant payer en partie les habitants en fonction du poids de la poubelle noire, comme l'a fait en 2012 le Sybert de Besançon, le syndicat qui gère les déchets de 224.000 habitants. « Le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) est passé de 220 kg à 150 kg par habitant par an », précise Catherine Thiébaud, présidente du Sybert. Une performance, alors que la moyenne nationale réside plutôt autour de 250 kg. Cela aura pour conséquence la fermeture de l'un des deux fours de l'incinérateur, qui ne brûlait que 47.000 tonnes d'ordures pour une capacité de 59.000 tonnes par an. Pour Thibault Turchet, il est possible « en l'espace de cinq ans de réduire de 30 ou 40 % la production d'ordures ménagères sans faire de choses déliantes. Si toutes les collectivités atteignaient le niveau de Besançon, par exemple, on pourrait alors réduire de manière significative le nombre d'incinérateurs. »

Clément Barraud

LA FIN DES SCANDALES SANITAIRES ?

Les rejets de dioxines émanant d'anciens incinérateurs ont été à l'origine de plusieurs scandales sanitaires, dont certains font encore l'actualité. Fin novembre à Paris, s'est ouvert le procès de l'incinérateur de Vaux-le-Pénil, en Seine-et-Marne. La commune de Maincy et 165 personnes poursuivent la communauté d'agglomération Melun Val de Seine pour pollution aux dioxines. Une dizaine de riverains du site auraient succombé à des cancers rares ces dernières années. L'incinérateur, qui a fonctionné de 1974 à 2002, aurait rejeté des taux de dioxines jusqu'à 2.200 fois supérieurs à la normale... Depuis, les exigences sanitaires ont été drastiquement relevées, avec en particulier la mise en place de filtres à fumées sur les sites. Les émissions de dioxines ont ainsi été divisées par 100 entre 1995 et 2006, passant de 1.090 grammes par an à 8,5 grammes par an, à l'échelle nationale. Aujourd'hui, les taux de rejets acceptés de dioxines sont fixés à 0,1 ng/m³. Malgré ces normes, « l'incinération n'est pas totalement neutre pour la santé comme les exploitants nous le disent », estime Thibault Turchet, de Zero Waste. Mais selon l'Ademe, « les risques sanitaires des populations exposées aux retombées atmosphériques des incinérateurs aujourd'hui en fonctionnement sont faibles. Il n'y a pas d'argument solide à ce jour permettant de conclure à un risque accru de cancer, quel qu'en soit le type, pour les résidents à proximité d'un incinérateur ».

SUR LA TRACE DES VIEUX PNEUS



Depuis 2004, les producteurs de pneus sont légalement responsables du devenir de leurs produits. Les décharges sauvages ont été pour la plupart éradiquées, et la filière fait l'objet d'un contrôle pour favoriser le réemploi et le recyclage plutôt que la valorisation énergétique. Car aujourd'hui, près de la moitié des vieux pneus servent de combustible dans les fours des cimenteries.

Jusqu'à récemment, il n'était pas rare de voir de vieux pneus disposés sur les bâches d'ensilage des agriculteurs, ou pire, entassés dans des décharges sauvages. Si ces dernières ont presque toutes disparu, il reste la question du traitement des milliers de tonnes de caoutchouc dont on ne sait pas vraiment quoi faire, et qu'il est interdit d'enfouir en décharge. Pour endiguer ce flot de déchets, et en application d'une directive européenne, la France a organisé depuis 2004 une filière à responsabilité élargie du producteur (REP) pour les pneus : il s'agit de rendre les fabricants responsables de l'avenir de leurs produits (voir encadré).

Si les metteurs sur le marché peuvent prendre en charge eux-mêmes la collecte et le traitement des vieux pneus, la majorité d'entre eux passe par des éco-organismes spécialement créés pour cette mission. Pour chaque pneu vendu, une éco-contribution est payée par le consommateur (1,25 € pour les voitures, 9,10 € pour les poids-lourds) et ensuite reversée par les fabricants, les grossistes ou les garagistes à ces organismes. En France métropolitaine, il en existe deux principaux : Aliapur et France Recyclages Pneumatiques, qui regroupent des grandes marques pour le premier et des importateurs pour le second et couvrent 90 % des mises sur le marché national.

Cependant, cette organisation présente le gros défaut de ne pas offrir de solution pour les pneus déjà abandonnés. En 2008, sous l'impulsion de l'État et de l'association environnementale Robin des Bois qui a recensé une centaine de décharges sauvages, manufacturiers, distributeurs et professionnels du déchet créent l'association Recyvalor dans le but d'éliminer les stocks historiques. Cette association, financée par ses membres, l'Ademe et, dans une moindre mesure, par les collectivités locales concernées, va s'avérer efficace. En 10 ans, et pour un coût de 8,3 millions d'euros, elle parvient à venir à bout de 7 millions de pneus, soit 55.000 tonnes. Ces pneus,

restés longtemps à l'extérieur, avaient perdu de leur élasticité et ne pouvaient pas être recyclés. Une grande partie de ces stocks a finalement servi de combustible pour alimenter les fours des cimenteries. Sa mission accomplie, Recyvalor est officiellement dissoute en novembre 2017. Désormais, la filière pneus se concentre sur le traitement des déchets récents.

PNEUS BRÛLÉS, ICI ET AILLEURS

En 2016, 504.000 tonnes de pneus ont été mis sur le marché français, et 478.878 tonnes de pneus usagés ont été collectés. 18 % ont été réemployés, que ce soit directement sur le marché de l'occasion ou en passant par le rechapage (remplacement de la bande de roulement). Le recyclage a concerné 31% d'entre eux : les pneus sont alors broyés pour servir de support aux sols sportifs, aux aires de jeux pour enfants ou encore comme sous-couches routières. Mais comme pour les anciens stocks, la majorité (45%) des pneus usagés ont fini en plaquettes pour brûler dans les fours des cimenteries. « *Le pneu est un très bon combustible, avec un pouvoir calorifique important* », assure Hervé Domas, directeur général d'Aliapur, dont les deux-tiers des pneus voués à la valorisation énergétique partent dans des cimenteries françaises, le reste étant envoyé dans des usines de Turquie ou d'Espagne. Pour eux, comme pour l'Ademe, les filtres des cimenteries seraient assez performants pour réduire considérablement les rejets polluants.

Le Maroc, qui était la deuxième destination de broyats de pneus après la France, a perdu de l'importance depuis un an. En 2016, le pays a en effet décidé d'interdire l'arrivée de tout type de déchets, y compris les pneumatiques. Un coup dur pour Aliapur, qui y écoulait chaque année entre 70.000 et 80.000 tonnes de broyats de pneus. « *Cette décision était un signal politique, en lien avec la COP 22 qui se déroulait au Maroc* », décrypte Karine Filmon, ingénieur à l'Ademe en charge de la filière pneus usagés. L'importation de déchets jugés non dangereux, comme les pneumatiques, a été de nouveau autorisée début 2017. Depuis, les collecteurs imaginent d'autres voies pour les pneus utilisés comme combustible, dans le chauffage urbain

par exemple.

Mais cette prise en charge des vieux pneus, qui mise essentiellement sur leur combustion, n'est plus du goût des pouvoirs publics. « *Aujourd'hui, l'envoi de pneus en cimenteries est pris comme une solution de facilité par les collecteurs qui doivent trouver des moyens de les évacuer. Mais la hiérarchie des modes de traitement impose de privilégier le réemploi et le recyclage, avant de les brûler* », dénonce Karine Filmon. L'État a donc sévi, et a décidé en 2014 que les éco-organismes devront être agréés à compter de 2020, et la valorisation énergétique plafonnée à 50 %.

D'après les organismes concernés, qui s'insurgent de cette mise sous tutelle, le plafonnement est déjà respecté. En 2016, Aliapur et FRP ont ainsi déclaré 38 % et 40 % de valorisation énergétique. Mais pour l'Ademe, les chiffres d'Aliapur cachent un « *arrangement* » pour rentrer dans les clous. Selon l'éco-organisme, une partie des composants chimiques du pneu s'associent au calcaire lors de la combustion et les cendres peuvent intégrer le ciment pour en corriger sa composition. « *Cela va donc rentrer dans la catégorie "valorisation matière", et faire diminuer d'autant la valorisation énergétique. Mais pour l'État, ce qui part en cimenterie est destiné à 100 % à la production d'énergie* », explique Karine Filmon. Aliapur a déposé une demande au Ministère de la transition écologique et solidaire pour valider ce calcul, s'appuyant sur les exemples de l'Allemagne ou du Portugal qui le prennent déjà en compte.

EN QUÊTE DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Pour réduire la part des pneus usagés brûlés, il faudrait donc augmenter le réemploi et le recyclage. Un arrêté prévu pour début 2018 doit ainsi fixer les conditions de la sortie du statut de déchets pour les pneus destinés au marché de l'occasion. Ils devront subir des opérations de contrôle et de sélection, avant d'être éventuellement rechapés. Cela permettra de les différencier des pneus issus de circuits illégaux, qui sont souvent en mauvais état et peu fiables. « *Cette reconnaissance faciliterait leur vente et leur exportation* », précise Karine Filmon. En effet, s'il est impossible de vendre un

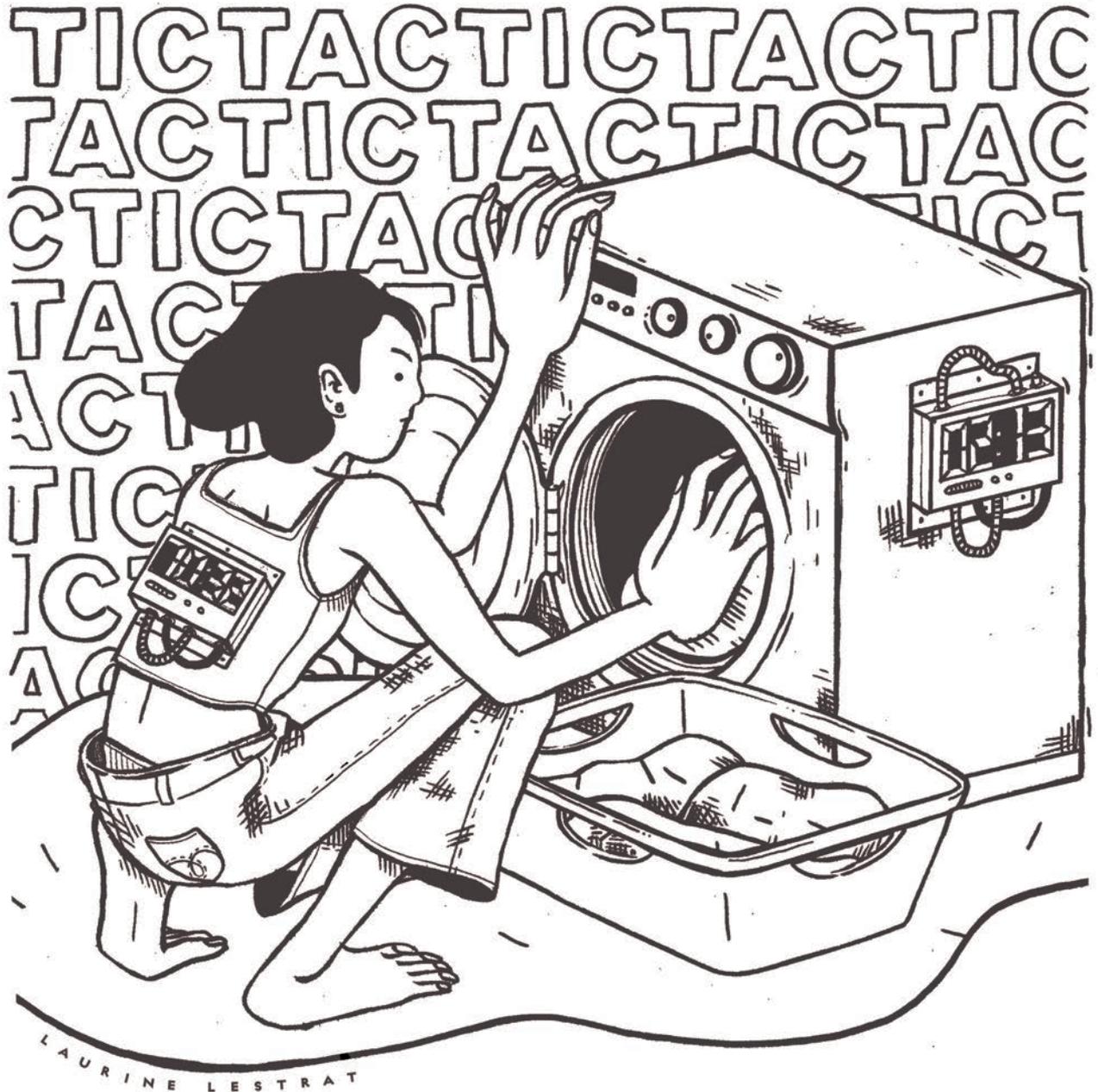
pneu d'occasion à l'unité en France (ils doivent être en paire), d'autres pays, notamment en Afrique, les acceptent.

Quant au recyclage, « *tout le monde aimerait faire de la valorisation matière, mais le marché n'est pas assez important* », note Karine Filmon. Les organismes mènent des projets de recherche et développement pour varier les possibilités d'utilisation des broyats et granulats : parois isolantes, pare-murs, paravents, matelas pour vaches, etc. Mais le recyclage des pneus se heurte à d'éventuels impacts sanitaires et environnementaux. Aux États-Unis et aux Pays-Bas, des polémiques ont récemment éclaté sur la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, des composés cancérigènes, dans les granulats utilisés pour les terrains de football synthétiques. En France et en Europe, des études ont montré un faible impact de ces matériaux recyclés sur l'environnement et la santé. De nouvelles études sont en cours, et pour l'instant, aucune restriction d'usage n'a été décidée par l'État. En l'absence de nouveaux débouchés, l'incinération des vieux pneus a encore de beaux jours devant elle.

Clément Barraud

LES FILIÈRES REP

Les filières à responsabilité élargie du producteur sont inscrites dans le droit français depuis 1975, mais il a fallu attendre 1992 pour que la première se mette en place, pour les déchets d'emballages ménagers. C'est la naissance du fameux point vert, apposé sur tous les produits dont le fabricant verse une cotisation à Eco-Emballages, l'éco-organisme créé pour gérer la collecte et le traitement de ces déchets. Depuis, une dizaine de REP ont vu le jour, notamment pour les piles et accumulateurs, les papiers, les équipements électriques et électroniques, l'ameublement, les déchets de soin infectieux ou encore plus récemment les bateaux de plaisance et de sport.



OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE : TOUS RESPONSABLES



Des collants qui filent trop vite à l'ordinateur qui lâche dès la garantie expirée, les exemples d'objets du quotidien dont la durée de vie est scandaleusement faible sont légion. Pour lutter contre cette obsolescence organisée qui génère chaque année des tonnes de déchets évitables, fabricants, pouvoirs publics et consommateurs doivent prendre leurs responsabilités.

Cet automne, l'événement technologique et culturel fut la sortie de l'iPhone X. Reportages sur les files d'attente devant les magasins, témoignages des premiers clients, quelques enquêtes sur le succès commercial de la marque : difficile d'échapper au matraquage publicitaire qui se répète tous les ans, à chaque nouvelle version du smartphone le plus vendu au monde. Au point de commencer à faire saturer même les plus technophiles, en témoigne une tribune relayée par *Le Monde* : « Dix ans après la sortie du premier iPhone, la vraie "révolution" serait que des multinationales de l'électronique comme Apple produisent des smartphones socialement, écologiquement et fiscalement soutenables », écrivent les signataires (sociologues, chercheurs, associations environnementales, etc.).

Avec environ 20 kg de déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE) produits par an et par habitant, interroger les méthodes des fabricants semble en effet particulièrement urgent. Et en la matière, « les smartphones sont les cumulards de l'obsolescence programmée », estime Laetitia Vasseur, présidente de l'association HOP pour Halte à l'obsolescence programmée, une pratique qui consiste à raccourcir volontairement la durée de vie des produits pour en vendre plus. Et si les smartphones sont les champions de l'obsolescence programmée, c'est qu'ils jouent sur plusieurs tableaux : l'obsolescence logicielle, l'obsolescence matérielle et l'obsolescence esthétique. La première consiste à concevoir sans cesse de nouveaux logiciels ou de nouvelles versions des logiciels qui ne s'adaptent pas sur les anciens modèles de téléphone. La deuxième est à chercher du côté des pièces de mauvaise qualité, conçues pour ne pas durer et ne pas

pouvoir être réparées. Quant à la dernière, il s'agit de promouvoir sans cesse la nouveauté et de rendre ringardes les versions antérieures. Ce trio bien rôdé confère aux smartphones une durée de vie ridicule : l'utilisateur moyen change de téléphone tous les 22 mois.

44 % DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES NE SONT PAS RÉPARÉS

Les téléphones ne sont bien sûr pas les seuls à faire les frais de cette stratégie marketing. Ampoules, électroménager, automobiles, collants, etc. : de nombreux objets du quotidien semblent ne plus durer aussi longtemps que ceux de nos parents. Si aucune étude n'a été réalisée sur la durée de vie de ces objets à travers les décennies, empêchant des comparaisons fiables, des associations ont cependant commencé à se pencher sur la question dans les années 2010. Les Amis de la Terre et le Cniid (devenu Zero Waste en 2014) estiment qu'un téléviseur à tube cathodique durait 10 à 15 ans, lorsqu'un écran plat peine à dépasser 5 années^[1], ou 10 pour les plus optimistes^[2]. Dans un rapport de 2012, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) constate que l'on répare de moins en moins les objets : 44 % des appareils électriques ou électroniques défectueux ne sont pas réparés^[3]. Pour les produits blancs (petit et gros électroménager), les raisons invoquées « sont d'une part une fiabilité accrue, d'autre part une baisse de la réparabilité en raison d'une complexité croissante et enfin la baisse des prix des appareils neufs susceptibles de rendre peu attractive la réparation d'un point de vue économique pour le consommateur », note l'Ademe.

1. Rapport 2010 : *L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage*. cniid.org/IMG/pdf/201009_rapport_OP_AdT_Cniid.pdf

2. Rapport du Centre européen de la consommation intitulé *Obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation*

3. ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/84636_duree_de_vie_des_eee.pdf



L'OBsolescence RÉGLEMENTAIRE

Lorsqu'une législation impose de remplacer des produits qui fonctionnent encore, transformant en déchets des millions d'appareils, on parle d'obsolescence réglementaire. C'est par exemple le cas avec le passage à la TNT qui a rendu hors d'usage environ 10 millions de postes de télévision, ou plus récemment avec les compteurs EDF qui vont tous devoir être changés au motif que les nouveaux compteurs Linky permettront de faire des économies d'électricité (la fabrication de ces nouveaux compteurs et la mise au rebut des anciens n'étant pas pris en compte dans le bilan énergétique).

Outre les conséquences économiques, qui touchent particulièrement les plus pauvres n'ayant pas les moyens d'investir dans du matériel de qualité, l'obsolescence programmée engendre de nombreux déchets : les DEEE (les déchets d'équipements électriques et électroniques) ont augmenté de 32 % en cinq ans, estime l'université des Nations unies. Et leur recyclage laisse encore à désirer. Selon le PNUE, « 60 à 90 % des déchets de produits électroniques échappent aux filières de traitement et sont vendus ou enfouis en toute illégalité via des réseaux criminels »⁴¹. En France, 70 % de ces déchets ne sont pas collectés et sont incinérés ou enfouis en décharge.

Cette importante production entraîne aussi une surconsommation d'énergie et de ressources non renouvelables, à commencer par les métaux, devenus incontournables dans nos appareils électroniques. Un téléphone peut ainsi contenir jusqu'à 12 métaux différents. Leur extraction a de lourdes conséquences sur les paysages, la qualité et la quantité de l'eau pour les populations voisines de ces mines et carrières, et plus généralement leur qualité de vie. Enfin, à ce rythme, la pénurie nous guette : cuivre, plomb, nickel, argent, étain ou zinc pourraient bien devenir rares d'ici 20 ans, estime l'OCDE.

Face à ce constat, les pouvoirs publics se sont emparés du problème. En France, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit pour la première fois l'obsolescence programmée et la condamne : cet « ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement » est puni de deux ans d'emprisonnement et de 300.000 € d'amende.

UN DÉLIT DIFFICILE À PROUVER

L'intention est là, mais pour le consommateur floué, il est très difficile de faire reconnaître l'aspect programmé de l'obsolescence de ses produits. « Si nous sommes contents que l'obsolescence soit devenue un sujet politique, on est sceptiques sur le délit d'obsolescence programmée, car il nous paraît très compliqué de prouver

l'élément intentionnel », indique Guilhem Feniéys, chargé de mission à l'UFC - Que Choisir. De fait, deux ans après la loi, seule une plainte⁵¹ a été déposée en septembre dernier par l'association HOP, qui vise les fabricants d'imprimantes jet d'encre.

D'après l'association, ces derniers cumulent les facteurs d'obsolescence : des blocs d'alimentation fragiles et difficiles à trouver, des chariots de cartouches pas toujours amovibles, et surtout, des machines conçues pour limiter le nombre d'impressions et afficher un message annonçant la fin de l'encre bien avant que la cartouche soit effectivement vide (jusqu'à 20 à 30 %). HOP accuse aussi les industriels d'empêcher l'usage de cartouches génériques afin de vendre toujours plus de cartouches, plus lucratives que les imprimantes elles-mêmes. L'association espère démontrer qu'il y a une volonté délibérée d'augmenter le taux de remplacement des cartouches. Pour l'UFC - Que Choisir, « une des solutions serait qu'un lanceur d'alerte, quel qu'un en interne, accepte de témoigner; ce qui n'est encore jamais arrivé ». L'association de consommateurs préfère donc, quant à elle, parler d'obsolescence organisée, dans le sens où tout est mis en œuvre pour que les appareils ne soient pas réparables.

Pour lutter contre l'obsolescence, HOP mise sur deux leviers principaux : la disponibilité des pièces détachées, et l'allongement de la garantie légale de conformité. La première est prévue par la loi consommation de 2014, qui impose l'affichage de la durée de disponibilité des pièces détachées, mais « le décret d'application a vidé la loi de son sens », regrettent Guilhem Feniéys et Laetitia Vasseur. En effet, il n'impose aucune obligation d'information négative : « un fabricant qui ne propose pas de pièces détachées n'a aucune obligation de le signaler, tandis qu'un fabricant qui fait l'effort d'afficher la disponibilité des pièces détachées pourra se voir sanctionné s'il ne parvient pas à les fournir dans les conditions prévues par la loi », dénonce l'UFC. Résultat : cette information n'est presque jamais disponible. Seules quelques sociétés ont joué le jeu en faisant un argument de vente, à l'instar du groupe Seb qui a décidé il y a un an d'afficher pour tous ses produits une « garantie de réparation de

4. L'apport de l'Union européenne contre le trafic international de déchets électroniques, Jean-Claude Tourneur, Enjeux n° 363, avril 2016

Waste crime, waste risks, PNUE, 2015

5. www.halteobsolescence.org/wp-content/uploads/2017/09/Plainte-obsolescence-programme%CC%81e-imprimante.pdf

10 ans », c'est-à-dire la possibilité durant cette période de se procurer des pièces de rechange à des tarifs intéressants. C'est aussi la promesse du Fair Phone, un smartphone fabriqué par une entreprise néerlandaise selon les critères du commerce équitable. En plus de ne pas être fabriqué dans des pays à bas-coûts, et de ne pas contenir de métaux extraits dans des zones où ce business finance les ventes d'armes, le Fair Phone se veut facilement réparable et améliorable en ne changeant que les composants usés ou obsolètes. Afin que ces initiatives ne restent pas des exceptions, l'UFC et HOP ont donc attaqué le décret devant le Conseil d'État, sans retour pour le moment.

ÉTENDRE LA GARANTIE ?

Le second levier mise sur l'extension de garantie légale de conformité, qui repose sur la présomption de défaillance de la part du fabricant en cas de panne. Celle-ci est pour l'instant fixée à deux années. Pour allonger la durée de vie des équipements électriques et électroniques, l'UFC propose d'adapter cette durée de garantie en fonction du prix de l'appareil et de sa durée de vie. Par exemple, un lave-linge dont le prix est compris entre 600 et 800 € pourrait être garanti 6 ans, alors que le modèle un peu plus

cher serait garanti plus longtemps.

D'autres pistes pour réduire l'obsolescence programmée ou organisée des objets sont évoquées par les associations : promouvoir l'usage plutôt que la propriété (par exemple avec des systèmes de location ou de mutualisation d'outils), mettre en place une TVA réduite pour les activités de réparation, ou encore afficher la durée de vie des produits. Cette dernière mesure a déjà fait l'objet de plusieurs rapports, notamment de l'Ademe, qui montrent qu'elle aurait un impact fort sur le comportement des consommateurs. « C'est également une promesse d'Emmanuel Macron », indique Laetitia Vasseur. En attendant que les fabricants se décident à produire des objets solides, ou que les pouvoirs publics les y obligent, les consommateurs ont le pouvoir de résister à cette obsolescence : faire le choix de réparer plutôt que de jeter, acheter des produits réparables, privilégier les logiciels libres, faire pression pour réclamer des produits électroniques dont le codage informatique est rendu public, faire connaître les marques fiables comme celles qui ne le sont pas, et bien sûr, ne pas céder à l'obsolescence esthétique ou aux promesses de renouveau des marques qui veulent faire passer des nouvelles versions de téléphone pour des révolutions technologiques.

Sonia

« UN FABRICANT QUI NE PROPOSE PAS DE PIÈCES DÉTACHÉES N'A AUCUNE OBLIGATION DE LE SIGNALER, TANDIS QU'UN FABRICANT QUI FAIT L'EFFORT D'AFFICHER LA DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES POURRA SE VOIR SANCTIONNÉ S'IL NE PARVIENT PAS À LES FOURNIR DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LA LOI. »



MISSION

Depuis une dizaine d'années, des passionné.e.s de bricolage se réunissent régulièrement partout en France dans des « repair cafés » pour aider celles et ceux qui le souhaitent à réparer leurs objets défectueux. Une façon concrète et efficace de lutter contre l'obsolescence programmée et le tout-jetable, et de réduire la quantité de déchets.

Ce samedi matin, les haut-parleurs de la galerie marchande d'Auchan à Bessoncourt, dans la zone commerciale de Belfort, annoncent une promotion sur le fromage à la coupe. Des clients manœuvrent leur caddy pour prendre la direction du rayon annoncé, d'autres prennent leur mal en patience attendant la promo suivante. Nous sommes le lendemain du « *black friday* », un événement marketing venu des États-Unis et consistant en une journée de soldes marquant le début des achats de Noël. Auchan fait partie des premières enseignes à avoir importé le concept en France, à grand renfort de publicités. Pourtant, au même moment, et au même endroit, un autre événement se déroule, qui promeut des valeurs opposées à celles du Black Friday et ses encouragements à la surconsommation de produits à bas coûts. Pour la troisième année consécutive, un « *repair café* », littéralement un café de réparation, est organisé dans le centre commercial par le Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) de la

Zone Sous-Vosgienne.

Le principe est simple : les gens apportent leurs objets défectueux pour qu'ils soient réparés par des bénévoles. Le concept est né en 2009 à Amsterdam, et s'est rapidement développé en Europe. On compte aujourd'hui une centaine de repair cafés en France. En général, ils ont lieu à intervalles réguliers, et les gens qui apportent leurs objets apprennent à les réparer avec l'aide de bricoleurs et bricoleuses. Le repair café de Bessoncourt n'a lieu qu'une fois par an, et le fait qu'il se tienne dans une galerie de supermarché change un peu la philosophie de l'événement. « *Les gens ne restent pas pour aider à réparer. Ils déposent leur matériel, vont faire leurs achats, puis reviennent récupérer l'objet* », indique Alexia Lavallée, directrice du Sictom. Mais l'objectif reste le même : réduire la quantité de déchets en réparant plutôt qu'en jetant.

BRICOLAGE MILITANT

Derrière les tables installées en U, une dizaine de bénévoles s'affairent. Trois amies d'un club local de couture se partagent les ourlets de pantalons et autres rapiécages, deux amateurs d'informatique répondent aux questions d'utilisateurs en mal de service après-vente, trois bricoleurs du dimanche jouent du fer à souder et du tournevis sur du petit électroménager, et, innovation de cette année, un horloger propose de réparer montres et réveils endommagés. Un peu à l'écart, une association fait également des démonstrations pour fabriquer soi-même ses produits ménagers. Au centre de l'espace, des caddies accueillent les objets en attente de diagnostic : cafetières, aspirateurs, ou écrans d'ordina-

teur s'entassent, chacun accompagné d'une petite fiche où est inscrit le nom du propriétaire et le problème à résoudre.

Du côté du petit électroménager, Gilles s'échine sur une friteuse sans huile. C'est la fin de la matinée, et le troisième objet qui passe entre ses mains. Comme les autres bénévoles, il est venu avec ses propres outils. La semaine, il est responsable d'un service technique d'une entreprise, maire d'une petite commune et président d'une association sportive. C'est la troisième fois qu'il vient en tant que bénévole au repair café. « *Pour rendre service, parce que j'aime bricoler et parce que j'apprends aussi des choses* », résume-t-il. À côté de lui, Michel se voit attribuer une centrale vapeur qui fuit après une chute. Il vient de venir à bout d'une batterie dessoudée d'un téléphone portable et s'est cassé les dents sur une cafetière à la résistance grillée. « *Plomberie, électricité, j'adore bricoler* », confie-t-il. Comme la plupart des bénévoles, il est à la retraite et profite de ce temps libre pour rendre service.

Au secteur informatique, Régis, lui aussi retraité, répond à un monsieur âgé qui voudrait « *mettre à niveau son vieux PC* ». En l'absence de la machine, il lui conseille de venir le voir au centre culturel de Belfort où il propose des ateliers informatiques une fois par mois. Aujourd'hui, il est venu ici pour faire de la réparation, « *tout sauf la carte mère* », mais c'est surtout des conseils qu'on lui demande. Faire fonctionner la TNT, corriger des erreurs informatiques, créer des raccourcis sur le bureau pour simplifier l'utilisation... « *Les gens sont vraiment en manque d'accompagnement* », note-t-il. Ancien informaticien, il se sent ici

RÉPARATION

« utile, valorisé ».

Toutes les interventions sont gratuites. « Certains ont du mal avec le fait de ne rien donner en échange », précise Alexia Lavallée. Mais en tant que collectivité, le Sictom ne peut pas

recevoir d'argent.

Ce repair café fait partie des missions qui lui échoient, au titre de la prévention et de la réduction

des déchets. Parmi les premiers à être labellisés « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », le Sictom de la Zone Sous-Vosgienne organise également régulièrement d'autres événements de ce genre : une gratifieria en Alsace (où chacun donne et/ou récu-

père gratuitement les objets inutilisés), ou encore une collecte de pièces détachées en déchetterie qui sont ensuite données à celles et ceux qui en ont besoin. Le succès des trois éditions du repair café de Bessoncourt (environ 70

personnes sont venues chaque année faire réparer un objet) donne envie au Sictom de pérenniser l'expérience.

« On est en train de réfléchir à la création d'une association qui pourrait organiser mensuellement un repair café. On a le lieu, il reste à trouver les bénévoles réguliers », indique Alexia Lavallée.

« CERTAINS ONT DU MAL AVEC LE FAIT DE NE RIEN DONNER EN ÉCHANGE »

À Belfort, depuis 3 ans, un repair café est organisé chaque année dans la galerie d'un hypermarché. Environ 70 objets sont déposés pour être réparés par l'équipe de bénévoles.

Sonia



CHOUCROUTE : UN JUS ÉLECTRIQUE



Le bassin de l'Ehn, situé près de Strasbourg, en Alsace, concentre à lui seul 70 % de la production de choucroute. En 2002, alors qu'une nouvelle station d'épuration est installée, un méthaniseur y est ajouté pour permettre de transformer les déchets de la choucroute, c'est à dire ses jus, en électricité.

En arrivant à Krautergersheim, on comprend rapidement pourquoi ce village alsacien s'est auto-proclamé capitale de la choucroute. En plus de son nom (« *Kraut* » signifie « *chou* » en allemand) cette commune située à vingt kilomètres de Strasbourg est bordée de part et d'autre par des champs de ce légume vert aux feuilles comestibles. Les récoltes sont exclusivement destinées à la fabrication de la spécialité locale, la choucroute. Vendue de septembre à mars, cette production est loin d'être anecdotique, puisque 70 % du rendement national de chou fermenté provient du bassin de l'Ehn.

Jean-Luc Meyer possède la choucrouterie Meyer-Wagner à Krautergersheim, une entreprise familiale qui en est déjà à sa quatrième génération d'exploitants. La recette reste peu ou prou inchangée, puisque la choucroute repose uniquement sur le principe de la fermentation, comme le souligne le gérant : « *Pour deux kilos de chou, nous produisons un kilo de chou fermenté.* » Les légumes sont transportés directement des champs jusque dans son usine, avant d'y être émincés, râpés, salés et mis dans des cuves. « *Au bout de 21 jours de fermentation dans des cuves à 20°C, le chou est devenu de la choucroute* », précise Jean-Luc Meyer. En un an, il produit 5.500 tonnes de choucroute, mais aussi 10.000 m³ de jus issus de la fermentation et de la cuisson.

Comme le précise Jérémie Steiger, ingénieur en assainissement au Sivom

(Syndicat intercommunal à vocation multiple) de l'Ehn, ce jus est chargé en sel et en composants naturels, dits carbonés. Les jus des dix choucrouteries du secteur représentent l'équivalent du rejet en eaux usées de 140.000 personnes, alors que le bassin de l'Ehn compte seulement 28.000 habitants. Avant, tout ce jus était transporté par les choucroutiers à Strasbourg afin d'être simplement filtré avec le reste des eaux usées. Lorsque les deux stations d'épuration du bassin ont dû être remplacées en 2012, le Sivom a décidé de trouver un moyen de valoriser ces effluents sur place.

Grâce au principe de méthanisation initié sur la nouvelle station, dont dépendent onze communes, ce jus peut désormais être transformé en biogaz. « *C'est comme s'il y avait une usine dans l'usine* », précise Jérémie Steiger en désignant la tour de méthanisation.

DU JUS À BASE DE JUS

Le jus des choucroutiers, installés à quelques kilomètres à la ronde, est approvisionné par camion et tracteur, jusqu'à la station du bassin de l'Ehn. « *Avant d'être injectés dans la tour, les jus sont analysés pour vérifier leur acidité, puis filtrés pour retirer les morceaux de chou restants et les graisses* », explique l'ingénieur. L'opération de méthanisation est totalement naturelle et peut durer une à deux journées. Lorsque le processus est terminé, le biogaz est récupéré et stocké. « *Il peut ensuite être valorisé*

pour faire fonctionner les chaudières de la station du bassin de l'Ehn, ou être transformé en électricité qui sera revendue à l'opérateur Électricité de Strasbourg ». L'énergie produite équivaut à la consommation totale de 150 foyers et permet au site d'assurer 77 % de son autonomie durant l'année.

Le coût de l'investissement pour la construction de la station s'élève à 23,8 millions d'euros. Pour les financer, le Sivom a dû contracter des emprunts qu'il rembourse durant les 30 ans de fonctionnement de la station, dont une partie est payée par les contribuables du bassin de l'Ehn. Sur ce total, 3,6 millions d'euros consacrés à la partie méthanisation sont financés par les choucroutiers. Bien que les professionnels aient moins de transport à payer, à l'arrivée, le coût est aussi élevé que lorsqu'ils devaient se rendre à Strasbourg

Pour autant, les choucroutiers ne regrettent pas cet investissement qui leur permet de donner du sens à leurs effluents, mais aussi à leur profession. « *Grâce à cette station, nos jus ne sont plus de simples déchets. Ils permettent de produire de l'électricité. C'est la direction à prendre en matière de respect de l'environnement* », affirme le choucroutier qui a aussi décidé de faire évoluer depuis quelques années une partie de sa production en agriculture biologique.

Elodie Horn



LA COM' PAR LE NETTOYAGE

Leclerc, qui chaque année fait ramasser les déchets par des élèves de primaire et de collège, se vante d'avoir nettoyé 142.215 sites en 20 ans d'opération « *Nettoyons la nature* ». Mais l'enseigne, malgré un effort fait sur les produits de la marque distributeur, continue de mettre sur le marché des tonnes d'emballages inutiles, à l'instar des deux pommes bio sous barquette plastique.

YUMENOSHIMA, ÎLE DÉCHARGE

Dans la baie de Tokyo, Yumenoshima, littéralement l'île de rêve, est apparue à la suite de trois siècles d'amoncellement de déchets. Le site fut viabilisé lorsque ces derniers affleurèrent à la surface. Il abrite désormais un parc, un centre sportif et un incinérateur d'ordures.

LE RETOUR DES BOUTEILLES

C'était un moyen de réduire la consommation de plastique dans les parcs nationaux des Etats-Unis. Une loi de 2011 permettait en effet aux 411 parcs d'interdire la vente de bouteilles d'eau en plastique. 23 parcs nationaux avaient appliqué la loi (dont le Grand Canyon). Critiquée par les industriels de l'eau et l'International Bottled Water Association, qui y voyaient « *un obstacle à l'hydratation des visiteurs* », elle a récemment été abrogée par Donald Trump. Cette décision sonne comme un retour en arrière pour les associations environnementales, le plastique étant l'un des déchets les plus présents dans les parcs nationaux.

EN BREF

LES FRIGOS SOLIDAIRES ARRIVENT EN FRANCE

Déposer son surplus de nourriture dans un frigo installé dans un local ou en pleine rue pour que d'autres le récupèrent, tel est le principe des frigos solidaires, imaginés en Allemagne en 2012 pour permettre aux restaurateurs et habitants de donner leurs restes. Un moyen de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'aider les plus démunis à se nourrir. L'idée a conquis plusieurs pays (Espagne, Etats-Unis, Argentine...), et en France, les premiers frigos collectifs ont été installés dans des locaux d'associations ou des lieux publics, à Metz, Marseille ou Nantes. À Paris, un frigo solidaire géré par un restaurant dans le 18^e arrondissement a été installé en septembre dernier.



LA RESTAURATION RAPIDE OUBLIE LE TRI DES DÉCHETS

« *Malgré des messages de communication affichés par les grandes chaînes, [...] le développement du tri dans les franchises de la restauration rapide reste au point mort en France* ». De juillet à septembre 2017, l'association Zero Waste France a mené une grande enquête sur le tri dans les franchises des trois principales chaînes de restauration rapide (McDonald's, Quick/Burger King et KFC). Sur 122 établissements visités dans plusieurs villes françaises, seulement cinq faisaient le tri. Conséquence : des milliers de tonnes d'emballages recyclables sont envoyés en décharges ou en incinérateurs. Pourtant, une grande partie de ces restaurants sont concernés par la réglementation. Un décret de mars 2016 impose en effet la mise en place du tri aux acteurs privés et publics pour cinq flux de déchets (carton/papier, plastique, métaux, verre et bois), s'ils font appel à des entreprises privées pour le ramassage ou s'ils produisent plus de 1.100 L de déchets par semaine (l'équivalent d'une vingtaine de sacs poubelle de 50 L).



LES MÉGOTS, DES PETITS DÉCHETS ENCOMBRANTS

Il n'a l'air de rien mais ses conséquences sur l'environnement sont considérables. En France, 40 milliards de mégots de cigarettes seraient jetés dans la nature chaque année. Loin de n'être qu'une pollution visuelle, il devient surtout un déchet marin. Emporté par le vent et la pluie, il se retrouve dans les réseaux d'assainissement et va finir par contaminer le milieu aquatique. Selon l'association Surfrider Foundation, « *le mégot représente à lui seul près de 40 % des déchets présents dans la mer Méditerranée* ». En raison des substances toxiques dans le filtre, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Une étude récente menée par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a confirmé cette forte toxicité des mégots et pourrait mener l'Etat à les classer dans la catégorie des déchets dangereux. Si le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets impose de privilégier le recyclage, les voies de valorisation des mégots « *sont encore au stade embryonnaire* » selon l'Ineris. L'acétate de cellulose, contenu dans le filtre, est en théorie un plastique recyclable. Mais de par sa proximité avec la nicotine, le phénol et autres métaux lourds, il reste toxique. Des procédés de lavage des filtres sont actuellement expérimentés, mais pour l'Institut, il est encore trop tôt pour évaluer leur performance.

BIFFINS, LES RECYCLEURS PRÉCAIRES



Les biffins font les poubelles, où ils collectent ce qui peut encore servir, mais dont les autres ne veulent plus. Cette fonction sociale et environnementale de réemploi et de recyclage n'est pas reconnue, et les biffins s'exposent à la répression. Pour y remédier, l'association Amelior organise des marchés aux puces, dont les vendeurs sont tous biffins.

Une fois par mois, les biffins arrivent sous la halle de Montreuil et déballetent ce qu'ils ont pu récupérer ici ou là. Bibelots, habits, chaussures, jouets, téléphones, ordinateurs portables et même télévisions. Le marché se garnit d'une multitude d'objets d'occasion, principalement sortis des poubelles ou destinés à être jetés. Biffins, chiffonniers, c'est le nom de celles et ceux qui, presque toujours par nécessité, redonnent vie à ce qui était considéré comme des déchets avant leur passage. Ils sont environ 200 ici, mais seuls quelques-uns disposent d'un étal où présenter leurs marchandises. Tout ou presque est disposé au sol, sur des bâches plastique. Dans les travées, les langues se mélangent : on entend parler français, romani, chinois, arabe, des dialectes africains, etc.. Des prises sont disponibles pour tester le

matériel électrique et deux grosses enceintes assurent l'ambiance avec une musique tzigane, qui en fait danser certains et diffuse la bonne humeur chez beaucoup d'autres.

15 À 20 € DE VENTES

« On fait en sorte d'avoir un environnement assez paisible et sécurisant pour que les biffins puissent vendre tranquillement. Ce qui n'est pas toujours gagné », explique Marine, bénévole de l'association Amelior qui organise le marché. Il n'y a pas de place pour tout le monde, et mieux vaut se lever très tôt pour avoir les meilleures. Cela peut provoquer quelques tensions et il n'est pas rare non plus que le ton monte lorsque les membres de l'association font le tour des allées vers 11 h pour récupérer la

petite somme demandée aux biffins : 2 € le premier mètre, 5 € pour 2 mètres, 3 € si la bâche n'est pas sous la toiture. Certains rechignent à payer tout de suite, mais montrent finalement la carte d'adhésion de l'association et la monnaie demandée sous peine d'être expulsés. Un « P » dessiné sur le sol à la craie signale que le règlement est effectué.

Habib, un habitué, a réglé sans râler. « C'est mon boulot, je récupère dans les poubelles, dans la rue. Des fois on achète sur des marchés, dans des brocantes. Sur une journée on peut faire 15 €, des fois 20 €, ça dépend. » Sur son stand, une dame tient une bougie et demande combien ça vaut. « 1 €, mais donne-moi 50 centimes. » Elle repart, sans la bougie. « Regarde, même 50 centimes elle veut pas », se désespère Habib qui ne pressent pas une bonne journée. Quelqu'un d'autre est intéressé par un grand sac pour mettre le linge. C'est 2 €, mais lui aussi repartira les mains vides, il trouvait le sac trop décousu. Loulou est venu « pour gagner un peu de pognon » et arrondir les fins de mois de sa retraite à 900 €. « N'importe qui vient, t'as un truc à vendre, tu t'arrêtes. Il y a des boutiques qui reprennent, mais à un prix dérisoire. Ici on le fait en direct. » Il aimerait bien vendre son appareil de massage électrique pour se payer un coup à boire avec son ami. À côté, un Tunisien sans papiers cherche une place pour sortir les affaires de sa valise.

Juliette espère trouver son bonheur sur le marché. « Pour moi qui ai une petite retraite, c'est extrêmement intéressant. Il ne faut pas venir avec une idée préconçue, mais j'ai envie de trouver des choses pour m'habiller, des chaussures, comme tout un chacun qui va faire ses courses, mais je fais attention à ne pas trop dépenser. » Elle allait avant sur d'autres marchés de biffins à la sauvette. « Mais avec les charges de police, c'était un peu hard. » Pour cet autre client, c'est la première fois sur le marché. Il vient pour se décontracter de la semaine et discuter avec les gens. Il a déjà trouvé un miroir, des ballons de baudruche, un petit appareil photo et un câble USB. Il hésite à acheter un iPod. « Je connais les Roms, je les avais soutenus il y a un an lors de l'expulsion. Je suis content de les voir ici, ils travaillent et ne font pas la manche, c'est

plus digne. En tant que citoyen, je suis touché par le gaspillage. Avant de jeter à la poubelle, il devrait y avoir une étape. On devrait mesurer tout le travail qu'ils accomplissent en enlevant des déchets ou des matériaux électriques polluants. »

ÊTRE RECONNU COMME GESTIONNAIRES DE DÉCHETS

Cette reconnaissance est l'un des objectifs de l'association Amélior, qui aura bientôt cinq ans. « On a pour but la réalisation de marchés aux puces et la reconnaissance du métier de la collecte, du réemploi et du recyclage. C'est à dire une place et un marché pour tous les biffins », rapporte Samuel Le Coeur, son président. « On fait des collectes, des tournées, on récupère 10 tonnes par mois, de la ferraille, du D3E (ndlr : déchets d'équipements électriques et électroniques) que l'on essaie de revendre, c'est de l'économie redistributive. On espère devenir des gestionnaires de déchets, trouver les bonnes filières et donc être payés à la tonne comme les autres gestionnaires, avec la difficulté supplémentaire de fédérer des personnes en état de nécessité. » Ils n'ont touché jusque là qu'une subvention de 1.500 €, mais devraient prochainement en bénéficier d'une autre pour s'équiper en gants, uniformes, et même d'une presse pour mettre en ballot les vieux papiers et les revendre aux recycleurs.

Marlène est assise sur un tabouret derrière sa bâche et expose deux mètres de livres, mais surtout de chaussures. « Je les cherche où je peux les trouver, dans des magasins, dans les cordonneries. Il y a plein de gens qui ne viennent pas les récupérer », assure-t-elle. Elle ne fait pas les poubelles et trouve le marché pas assez ordonné à son goût. Elle regrette les vêtements en tas sur le sol, les objets abandonnés à la fin. Pour Amélior, laisser la place propre est pourtant une question de principe. « Vers 17 h, on commence à dire aux gens de trier, ce qui reste est gratuit à partir de 18 h pour que le maximum de choses partent », indique Marine. Le reste part à la déchetterie. Il y aurait 3.000 biffins à Paris, qui n'ont pas beaucoup d'occasions pour exercer leur activité sans répression, sans gazage ou

confiscation de leurs marchandises. Un marché des biffins expérimental devrait prochainement voir le jour une fois par mois dans la capitale, en accord avec la mairie. Pas assez pour Samuel Le Coeur. « C'est trop peu. Montrer que c'est possible c'est bien, mais pour répondre à la demande d'ordre public et social, à la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, il en faudrait plusieurs par semaine. »

Guillaume

Ancien biffin, Livius a été embauché en contrat aidé par l'association Amélior. Il est en train de noter à la craie les stands qui se sont acquittés de leur cotisation, et fait parfois l'interprète avec les vendeurs roumains.





L'INTERNATIONALE DES PINSEYEURS, DES PLAGES ET DU PLASTIQUE

Dans l'art singulier naviguent des créateurs inclassables, indomptables, insoumis des fracfiac, des bidouilleurs primitifs, glaneurs merveilleux, insolites et modestes. Dans cette mauvaise troupe, une joyeuse petite tribu, les pinseyeurs, les pinseyeuses arpentent les grèves du littoral et des îles pour ramasser les déchets rejetés par l'océan.

PINSEYEUR : kézaco, « *pinsé* » vient du Breton « *pen-sé* » qui veut dire naufrage. À l'origine, en mer d'Iroise, Finistère, « *on va au pinsé* » pour récupérer du bois sur la plage. Bois pour se chauffer, construire ses meubles, voire sa maison... Bois de mer, bois flotté, un galet posé sur un pinsé veut dire qu'il est réservé. Aujourd'hui la petite tribu des pinseyeurs, ces « *artistes* » promeneurs, éboueurs, collecteurs, bricoleurs, dépollueurs inventent et créent avec ce que la mer rejette. Un pied de nez aux déchets qui envahissent les plages.

Le pinsé est un art joyeux, ludique, démocratique, populaire. Essayez-vous au pinsé, seul, avec vos amis, vos mômes. Baladez-vous sur l'estran, allez à la cueillette des bois, des cordages, des flotteurs, des filets, des verres polis, céramiques, plumes, carapaces, os de seiches ou d'oiseaux et du PLASTIQUE... Bouteilles, bidons, gants, bouchons, briquets, cartouches, tongs, jouets... Prévoir un grand sac. Vous faites un tas au bout de la plage, vous laissez votre imagination déborder, vos mains rire. Et sur le sable blond naissent des gueules de mer, des poissons, des totems, des sirènes, des abstraits de la salée, des clowns, des « *Tà mer en tong* », des bateaux, des nus flottés... Vous créez, vous jouez, vous dépolluez et le gris ronchon des jours ordinaires s'envole. Après, photo ou pas de vos œuvres effet-mer, vous laissez

sur la plage algues, coquillages, plumes, os, c'est la bonne laisse de mer. Et tout le reste, plastique en tête, cordages, filets, flotteurs, etc... direct dans le bac à marée, posé à l'entrée de la plage si la commune a fait sa part, ou dans les poubelles de recyclage.

LE HIC, C'EST LE PLASTIQUE

Le pinsé nous parle aussi de l'usure du monde, de notre vieille copine La Terre, cette planète bleue que nous aimons tant, empruntons à nos mômes et leur laissons sous un ciel d'ombres dans un épouvantable état. Pollution, pillage, érosion, submersion, marées noires, pesticides, algues vertes, métaux lourds : n'en jetez plus la mer est pleine... Et le



Lorsqu'il n'écrit pas des romans, ou ne batifole pas sous l'eau avec crustacés et poissons, Léon Layon est pinseyeur sur les plages d'Europe ou de son caillou, la bien nommée Belle-Île-en-Mer. En plastiques et bois flottés, il donne vie à des sirènes à la chevelure de corde, des Korrigans aux seins en flotteurs, les bateaux de son armada climatique et autres créatures oniriques qui nous confrontent à l'absurdité des tonnages de déchets que l'on éparpille dans les océans.



plastique qui rapplique et intoxique. Quelques chiffres glanés. 80 % de la pollution des océans arrive par les rivières. Huit millions de tonnes de plastiques par an filent en mer, l'équivalent d'un camion poubelle déversé chaque minute. 400 ans c'est le temps que met à se dégrader une bouteille d'eau minérale sous l'effet du soleil et des vagues. Cinq continents de plastiques tournent en spirale au milieu de l'Atlantique, du Pacifique, nord, sud et de l'Océan Indien. 560 espèces marines, poissons, oiseaux, baleines, tortues, huîtres, dauphins, otaries, moules en ingèrent ou se prennent dedans. 94 % d'oiseaux de mer ont du plastique dans l'estomac !

Et le plastique se fractionne en micro particules qui servent de radeau aux espèces invasives puis il se dégrade en nanoparticules – la soupe plastique – invisible à l'œil nu. Elle se charge en pesticides, polluants chimiques, retardateurs de flamme, cocktail avalé par le zoo-plancton puis se faufile d'un organisme à l'autre. Et QUI en bout de chaîne joue à la roulette alimentaire ? Encore une louche de soupe plastique... Henderson, île perdue au milieu du Pacifique, sans aucun habitant, 47 kilomètres carrés, 38 millions de déchets plastiques, 671 morceaux au mètre carré^[1].

PLASTIQUE ! 15 millions de tonnes produites en 1964. 311 millions en 2014 et cela devrait doubler en 20 ans. Actuellement dans les océans, il y a une tonne de plastique pour cinq tonnes de poissons, prévision pour 2025, une tonne de plastique pour trois tonnes de poissons et demain en 2050, plus de plastiques que de poissons dans les océans^[2]...

QUE FAIRE ?

Prendre exemple sur la Famille zéro déchets. Compotes fruits bios maison dans un tup-tup, pas de brique en carton de fruits industriels mi-pommes, mi-pesticides, ni de petit bouchons plastiques verts perdus dans la cour de récré, emportés par la première pluie vers le Doubs, la Seine, la Loire et l'Océan... Acheter les produits en vrac, avoir sac en toile et boîte réutilisable. Nettoyer les fossés, les berges des rivières près de chez vous ou les plages pour les gens du bord de mer.

À l'école, au collège, il y a toujours des profs motivés pour des ateliers autour des déchets trouvés dans la nature... D'où vient-il ? Combien de temps va-t-il mettre à disparaître ? Comment le recycler ou s'en servir pour créer des œuvres originales ? Et on trouve toujours des bidouilleurs d'artistes qui utilisent des rebuts, des déchets et peuvent intervenir avec les tralées de pichons. On peut aussi, plutôt que de rester planqué derrière les écrans, descendre dans la rue, arpenter la plage, sous les pavés qui volent et gueuler, lutter contre les États, les Europe complices des pilleurs-pollueurs capitalistes qui nous pourrissent la Planète.

Enfin, la bonne nouvelle, quand on ne sera plus sur La Boule qui a accompagné les chasseurs-cueilleurs, que La Terre exaspérée des pilleurs-pollueurs, nous aura jartés, hé bien, les bactéries tapies au fond des océans, elles se le becqueront avec plaisir, le plastique.

Texte et photos: Léon Layon

1. D'après une étude parue en mai 2017 dans les Comptes-rendus de l'académie américaine des sciences (PNAS).

2. Selon un rapport de 2016 de la Fondation Ellen MacArthur.



De haut en bas:

- Les Korrigans (Léon Layon, 2010-2011)

- Les bateaux de l'armada climatique (Léon Layon, 2016)

- Bois flottés et flotteurs sur une plage d'Islande. Le bois sera utilisé pour construire des abris aux animaux

LES PIEDS SUR TERRE

Rencontre datée de 2016
Texte : Cécile Gavlak
Photos : Alexis Voelin
www.icibazar.com

À Mátala, au sud de la Crète, sur un grand parking désert, Yorgos Aftsidis vend ses flûtes en roseau faites main. Assis en tailleur, pieds nus, cet homme-là a choisi un mode de vie radical.

La crise que traversent les Grecs ne le touche en rien directement. Ce quadragénaire compte parmi les quelques habitants des grottes naturelles creusées dans les falaises de Mátala. Peuplées de hippies dans les années soixante, elles ont bâti la réputation de ce village de pêcheurs. Celles qui sont éloignées du village continuent aujourd'hui à être occupées par quelques marginaux qui s'y sont installés pour de bon ou des voyageurs de passage.

Depuis quelques années, Yorgos Aftsidis, Grec né en Allemagne, passe d'une maison, que des amis lui demandent de garder, à une grotte, ici, ou une yourte, ailleurs. Il est partout chez lui, ne possède pas de logement fixe. Par choix. Le prix de sa liberté : dormir où il peut, manger ce qu'il trouve dans la nature, trier les invendus des magasins. Le salaire de sa liberté : marcher pieds nus, sentir la terre, apprécier la vie nomade, faire des rencontres.



PORTFOLIO





Ses flûtes, qu'il fabrique et vend, lui apportent tout de même un peu d'argent. C'est un ami qui lui a enseigné un jour la technique de fabrication, puis il a lui-même improvisé, aiguisé son savoir-faire. Ses flûtes sont issues d'un croisement entre le modèle traditionnel crétois et l'Amérindien.

À 20 ans, Yorgos Aftsidis interrompait sa formation de travailleur social, puis enchaînait les petits boulots, jusqu'à tout quitter pour ces conditions de vie extrêmes. « Je n'ai pas besoin de plus d'argent. Je préfère la liberté. Aujourd'hui, je crois que c'est ma vie qui est mon travail : tenter sans cesse d'être meilleur. » Yorgos Aftsidis s'est extirpé d'une norme dans laquelle il ne se reconnaît pas. Dans la marge, dans ce détachement matériel presque total, il devient lui-même.





LA BATAILLE DU CAFÉ BIO AU COSTA RICA

Dans ce petit pays d'Amérique centrale, pourtant reconnu pour ses actions en faveur de la protection de l'environnement, produire du café bio relève encore de la gageure. Reportage chez un couple de caféiculteurs.

Comme chaque matin ou presque, Marie Bell Beuchet harnache sa petite jument noire et arpente d'un pas dynamique une partie des plantations qui encadrent la Finca Monteclaro.

Cela fait plus de 15 ans qu'elle a décidé de reprendre, avec sa mère, l'exploitation familiale de café, juste après le grand krach début 2000 qui avait forcé son grand-père à déposer le bilan. Nous sommes dans la région de Turrialba au Costa Rica, à plus de 60 km de la capitale San José, et les temps sont durs pour les caféiculteurs. En particulier pour les producteurs biologiques qui produisent moins à des coûts plus élevés. « Sur 350 hectares de terres nous avons maintenant 100 hectares de canne à sucre, dont 70 en agriculture raisonnée, le reste en bio certifié. Pour le café, nous n'avons plus que 4 hectares en bio, 8 en conventionnel et le reste est désormais en jachère, faute de moyens pour les

exploiter », explique Marie, qui espère passer toutes ses parcelles en bio à moyen terme.

Pour faire ce métier, il faut s'armer de patience et persévérer. La lutte contre les indésirables est constante sous les latitudes chaudes et humides du Costa Rica. Certaines graminées peuvent prendre un cm par jour. Résultat, les plantations de café se retrouvent régulièrement ensevelies sous la végétation, ce qui rend difficile la production et la récolte. Et bien évidemment, les insectes pullulent. Un combat épuisant pour les producteurs qui gagnent tout juste leur vie (environ 160 euros par semaine) dans un pays où la vie est chère. « Nous n'avons pas d'armée au Costa-Rica, mais il faut pouvoir payer les écoles, qui se trouvent dans le moindre petit village, ainsi que la sécurité sociale, qui permet à chacun de se soigner gratuitement. Il y a donc une charge fiscale importante qui pèse sur les "ticos" »

(NDRL : les Costariciens), ainsi que des charges sociales importantes, à hauteur de 40 % », précise la jeune femme tout en menant sa monture à travers les parcelles plantées.

DIVERSIFIER POUR RÉSISTER

Selon l'Organisation mondiale pour l'alimentation (FAO), le Costa Rica se place au premier rang mondial des pays utilisateurs de pesticides par hectare, devant la Chine. Aujourd'hui, seulement 1 % du café du Costa Rica est bio. Alors pour éviter les écueils de la monoculture de la banane ou de l'ananas, les petits producteurs bio appliquent certaines techniques d'agroécologie qui ont fait leurs preuves. La première consiste à diversifier le plus possible les parcelles, en introduisant d'autres essences entre les plants de café. Par exemple, l'association du Manilkara et du café donne de bons résultats. Cet arbre tropical de la famille des Sapotaceae a en effet un système racinaire profond qui permet de limiter l'érosion du sol. En s'enfonçant dans la terre, les racines vont permettre l'extraction des nutriments en profondeur, les rendant plus facilement disponibles pour les caféiers. Autre avantage, ses fleurs et ses fruits attirent de nombreux oiseaux et pollinisateurs qui contribuent à la diversité biologique.

De manière générale, planter des arbres entre les plants de café permet de créer de l'ombre et de l'humus, ce qui enrichit le sol, et constitue une barrière biologique à la propagation des maladies. « Beaucoup de producteurs locaux ne prennent pas soin du sol, ils se contentent de mettre les plants de café, et c'est tout. Pas de paillage, ou d'essences autres, et ils font des brûlis. Ici, rien de tout cela, on essaye de penser à long terme », précise la propriétaire des terrains. Les plants de café de la Finca côtoient aussi les plants de bananes, de cacao, de laurier et même de piments, qui seront exportés. L'idée d'intégrer des légumineuses comme l'érythrine dans les plantations fait également recette. Ces arbres tolèrent bien les coupes, et repoussent facilement, cela permet de fixer l'azote dans le sol.

Diversifier les cultures a un coût. Si l'État encourage le reboisement, « c'est plus de l'ordre de l'aumône que

du soutien financier », se désole Marie Bell Beuchet. 5 dollars par arbre replanté par an, ou 100 dollars par hectare pour un producteur bio, la reconnaissance est en effet symbolique. « Il n'existe pas d'autres aides publiques pour encourager les producteurs qui vont dans le bon sens, ce n'est pas comme en France où l'agriculture est davantage assistée », poursuit-elle. Lorsqu'on est enregistré comme producteur de café bio par le gouvernement du Costa Rica, les contrôles sont très sérieux, surtout quand on exporte. La loi nationale sur l'agriculture bio précise qu'il faut aller plus loin que le fait de ne pas utiliser de pesticides : il faut également reconstituer les écosystèmes. Pour contrôler cela, des inspections sont faites régulièrement sur les parcelles et des échantillons sont envoyés en laboratoire.

DES PRODUCTEURS SOLIDAIRES

Les petits producteurs isolés ne peuvent pas s'en sortir seuls face à une telle machine administrative. C'est pourquoi les initiatives privées se multiplient et les producteurs se regroupent en associations pour gérer la paperasserie et obtenir les certifications. En 2013, l'Association de producteurs biologiques et pratiquant l'agriculture raisonnée « Apoya^[1] » voit le jour, dans la région de Turrialba. Elle regroupe une quarantaine de familles. « Il y a quand même une injustice profonde envers les petits producteurs de café bio qui sont constamment surveillés, alors que ceux qui font de la monoculture intensive d'ananas ou de bananes ne dépendent pas du tout aux exigences de protection environnementale du pays... De plus, les changements fréquents dans la législation ont tendance à nous mettre des bâtons dans les roues. Par exemple, avant l'année dernière, il était possible d'épandre la fiente de poules sur les parcelles comme engrais, ce qui était économique et pratique. Mais le ministère de l'agriculture costaricien a demandé à ce que la fiente de poule soit désormais compostée et non épandue », détaille la jeune femme.

Comme partout, le producteur bio doit payer des organismes privés pour

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU COSTA RICA

En 1994, la Constitution a établi « le droit à un environnement sain et écologiquement équilibré ». Aujourd'hui, près de 30% du territoire est classé zone protégée, à travers 27 parcs nationaux. L'écosystème représente à lui seul 5 à 6 % de la biodiversité de la planète.

Grâce aux énergies renouvelables, le Costa Rica a atteint 300 jours d'électricité 100 % verte en 2017 (78,26 % hydro-électrique, 10,29 % énergie éolienne, 10,23 % géothermique, 0,84 % biomasse et le solaire).

En juillet de cette année, le gouvernement a aussi décrété l'interdiction du plastique à usage unique d'ici 2021. En ce qui concerne l'interdiction de certains pesticides en agriculture, le pays, par le biais de son Institut régional d'étude des substances toxiques de l'Université nationale (IRET-UNA), élabore actuellement un programme pour réduire et éliminer l'utilisation du glyphosate et de l'endosulfan.

1. Asociación de Productores Orgánicos Y Agrosostenibles

REPORTAGE

obtenir les agréments et les labels. Ici, c'est Eco-Logica qui est le premier organisme certificateur d'Amérique latine, agréé par le gouvernement américain. Pour faire face à ces coûts et commercialiser les produits des 50 producteurs regroupés, les producteurs ont créé une marque, Naturalba.

DES DÉBOUCHÉS À TROUVER

À la finca Monteclaro, il y a une petite usine de transformation juste à côté des plantations de café. Ce « *beneficio* », comme il est appelé ici, reçoit le café sous forme de fruits frais et en retire les graines, le café vert, qui est séché, pelé et torréfié, pour donner le grain noir bien connu. Christian Beuchet, le mari de Marie, organise des visites guidées du beneficio. « *Nous avons été obligés de nous lancer dans le tourisme pour arrondir nos fins de mois. Nous recevons en bed and breakfast, et organisons des coffee tours pour expliquer le défi que représente la production de café bio au Costa Rica aujourd'hui* », explique-t-il.

Le beneficio est équipé de séchoirs solaires, ce qui permet d'avoir un grain de café de plus grande qualité, avec des arômes plus fins. Le matériel de torréfaction est sur place, ainsi que le système d'emballage, gage d'une

empreinte écologique limitée. « *L'idée de faire tout nous-mêmes est née du constat qu'avec la crise du café dans les années 90, de plus en plus d'agriculteurs transformaient illégalement leur café, sans permis sanitaire et sans autorisation gouvernementale, afin d'en tirer un meilleur prix. Il fallait trouver une alternative au marché noir et à toutes ses dérives, c'est pourquoi nous avons mis en place ce système dans lequel les producteurs, associés ou non, peuvent transformer leur café dans notre petite usine* », expliquent les époux Bell Beuchet. Ce système leur permet de rester propriétaires de leur café et de devenir entrepreneurs.

Ici, l'association produit environ 3.000 kg de café par an, ce qui est peu, mais gage de qualité. Tout est en « *direct trade* ». Le souci premier de ces petits producteurs de café est de distribuer leurs produits de façon éthique. « *Nous aimerions par exemple que notre café arrive en France par voilier, un projet est à l'étude* », confie Marie Bell Beuchet.

L'association Apoya essaye sans relâche de trouver des systèmes à la fois durables et économiquement rentables. Chaque jour, les grandes compagnies font pression sur ces petits producteurs, et tentent de leur racheter leurs terres abandonnées pour y faire de l'intensif. Beaucoup de producteurs

ont aujourd'hui laissé leurs parcelles de café pour travailler dans le bâtiment à San José. Marie, son mari Christian et leurs trois enfants s'accrochent à leur rêve.

Célia Fontaine

« IL Y A UNE INJUSTICE PROFONDE ENVERS LES PETITS PRODUCTEURS DE CAFÉ BIO QUI SONT CONSTAMMENT SURVEILLÉS, ALORS QUE CEUX QUI FONT DE LA MONOCULTURE INTENSIVE NE RÉPONDENT PAS DU TOUT AUX EXIGENCES DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DU PAYS... »



FRÊNES : TOUS CONDAMNÉS ?

La chalarose ravage les frênes des forêts françaises. En six ans, ce champignon asiatique a rongé des milliers d'arbres, menaçant cette essence de disparition. Impuissant, l'Homme ne peut qu'observer. Car il n'existe, à ce jour, aucun moyen de freiner sa progression.

Des branches effeuillées. Comme mortes. Les cimes des frênes de la forêt de Nieppe, dans le Nord, s'enchevêtrent tels des squelettes. En hiver comme en été. En bordure d'un sentier, leurs cadavres s'alignent. Des milliers de troncs abattus, tous ravagés par la chalarose, un champignon qui pourrait bien avoir raison de tous les frênes.

Ce parasite asiatique, arrivé en 2009 en France, a commencé par s'attaquer à la Haute-Saône, avant de toucher peu à peu l'ensemble des forêts françaises. Pour ronger les frênes, ses seules victimes, la chalarose a une technique bien rodée. « *Il y a deux entrées* », explique Frédéric Vincq, responsable de l'unité territoriale du Nord-Pas-de-Calais à l'Office national des forêts (ONF). « *La première, par les feuilles, en s'attaquant à la partie centrale, le rachis. Ce qui est inédit. La deuxième, c'est le bois situé à la base de l'arbre, au niveau du collet.* » Une fois installé, le champignon se répand et dévitalise l'arbre de sa sève. Peu à peu, les feuilles disparaissent et donnent aux branches les plus hautes une allure de bois mort. La plupart des arbres touchés sont condamnés à mourir. Pour certains, l'agonie peut durer jusqu'à 10 ans. Pour d'autres, elle dure moins de 5 ans. Selon l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), seuls 1 à 2 % des frênes sont résistants à la chalarose.

La France n'est pas la première à être touchée. Avant de s'attaquer à l'Hexagone, la chalarose s'est répandue en Europe. D'abord dans les pays baltes. Puis en Pologne et au Danemark, où 90 % des frênes sont aujourd'hui atteints de la maladie. Enfin, sur l'ensemble du continent. « *Le problème, c'est que les spores sont véhiculées par l'air et se propagent très rapidement* », explique Frédéric Vincq. Environ 70 km par an. « *Nous*

n'avons aucun retour d'expérience », ajoute le spécialiste. « *C'est la première fois que ce champignon vient chez nous.* » Et il n'existe, à ce jour, aucun moyen d'enrayer sa progression.

INOFFENSIF EN ASIE

Pour comprendre le fonctionnement de ce parasite, il a fallu des mois d'observation. « *Se précipiter, dans ce type de situation, n'est pas une bonne solution. La nature apporte parfois des réponses qu'on ne soupçonne pas.* » D'autant qu'en Asie, cette même chalarose est totalement inoffensive. « *Nos frênes ne sont pas de la même espèce que ceux qui se trouvent là-bas* », précise Frédéric Vincq. « *En France, nous connaissions déjà un cousin germain de la chalarose. Inoffensif lui aussi.* »

Le champignon aura pourtant raison de la majorité des frênes français. Audessus de Paris, cette essence constituait jusqu'à 50 % des forêts, contre 4 % en moyenne en France. Une présence accrue due à la reforestation qui a suivi la Première Guerre mondiale, dont les fronts dévastés se situaient principalement au nord-est. Presque aucun frêne, mis à part quelques jeunes pousses, n'a été épargné par la chalarose. Une hécatombe, quand on sait que c'est aussi la région la moins boisée de la France.

DES MILLIERS D'ARBRES ABATTUS

En bordure de route, partout en France, impossible d'avoir raté cet été leurs branches dénudées, malades. Dès 2016, l'Office national des forêts a décidé de mener campagne. D'abord, pour informer les gens, avec la fermeture au public de cinq forêts dans les Hauts-de-France, là où l'impact est le

plus fort. « *Il fallait éviter les risques de chutes de branches* », explique Frédéric Vincq. Puis pour sécuriser les forêts et leurs abords. Mais le danger est là.

Durant près d'un an, l'ONF a abattu des arbres, par milliers. Pour les Hauts-de-France, 350 km linéaires ont été décimés en bordure de sentiers et chemins de randonnée. L'équivalent de la distance entre Paris et Roubaix. Mais impossible de décapiter tous les frênes, en particulier dans les sous-bois. Malgré la réouverture des forêts au public, l'interdiction de s'écarter des sentiers est maintenue.

CATASTROPHE ÉCONOMIQUE

Ces ravages inquiètent, mais l'ONF refuse toutefois de parler de « *catastrophe écologique* », préférant évoquer une « *catastrophe sanitaire* ». « *On sait qu'on se dirige vers une diminution gigantesque de la proportion de frênes dans nos forêts* », reconnaît Eric Marquette, directeur régional de l'agence Office national des forêts des Hauts-de-France. Et l'impact économique sera réel, lui aussi. Car la France est aussi leader pour la vente de ce bois dans le monde, principalement utilisé pour la construction de meubles suédois.

« *Certaines parcelles, près de Boulogne-sur-Mer, ont été entièrement plantées en frênes* », explique-t-il. « *C'est un bois qui se transforme très bien, une valeur sûre. Mais la chalarose a tout chamboulé. Les abatte aujourd'hui, c'est une perte sur l'avenir.* » Car même les plus jeunes frênes sont touchés. Si les arbres coupés cette année pourront servir de bois de chauffage ou en menuiserie, les prochains risquent d'être trop jeunes, et donc trop fins pour être transformés.

Le secteur économique est touché,

mais pour la forêt, l'incident est faible. C'est en tout cas ce qu'assure l'ONF, rappelant que ce n'est pas la première fois qu'une espèce est menacée de disparition en France. « C'est déjà arrivé à l'orme », souligne Eric Marquette. L'arbre, utilisé dans les bocages pour créer des haies, a lui aussi été victime d'un champignon exotique : la graphiose. Après avoir été touchée une première fois au début du 20^e siècle, une deuxième vague de spores réapparaît sur le continent dans les années 70, détruisant une grande partie de ceux qui avaient pu résister. Mais si sa présence a diminué de manière drastique, l'orme n'a pas entièrement disparu, et certains arbres sont aujourd'hui résistants à ce parasite. Et cela n'aurait, selon l'ONF, aucun impact pour la faune et la flore environnantes.

« C'est un petit accident pour la forêt », estime Frédéric Vincq. « Dans 50 ans, on retrouvera une forêt rajeunie, diversifiée, vivante et accueillante. Elle pourra redémarrer sur de meilleures bases. » Un avis partagé par Eric Mar-

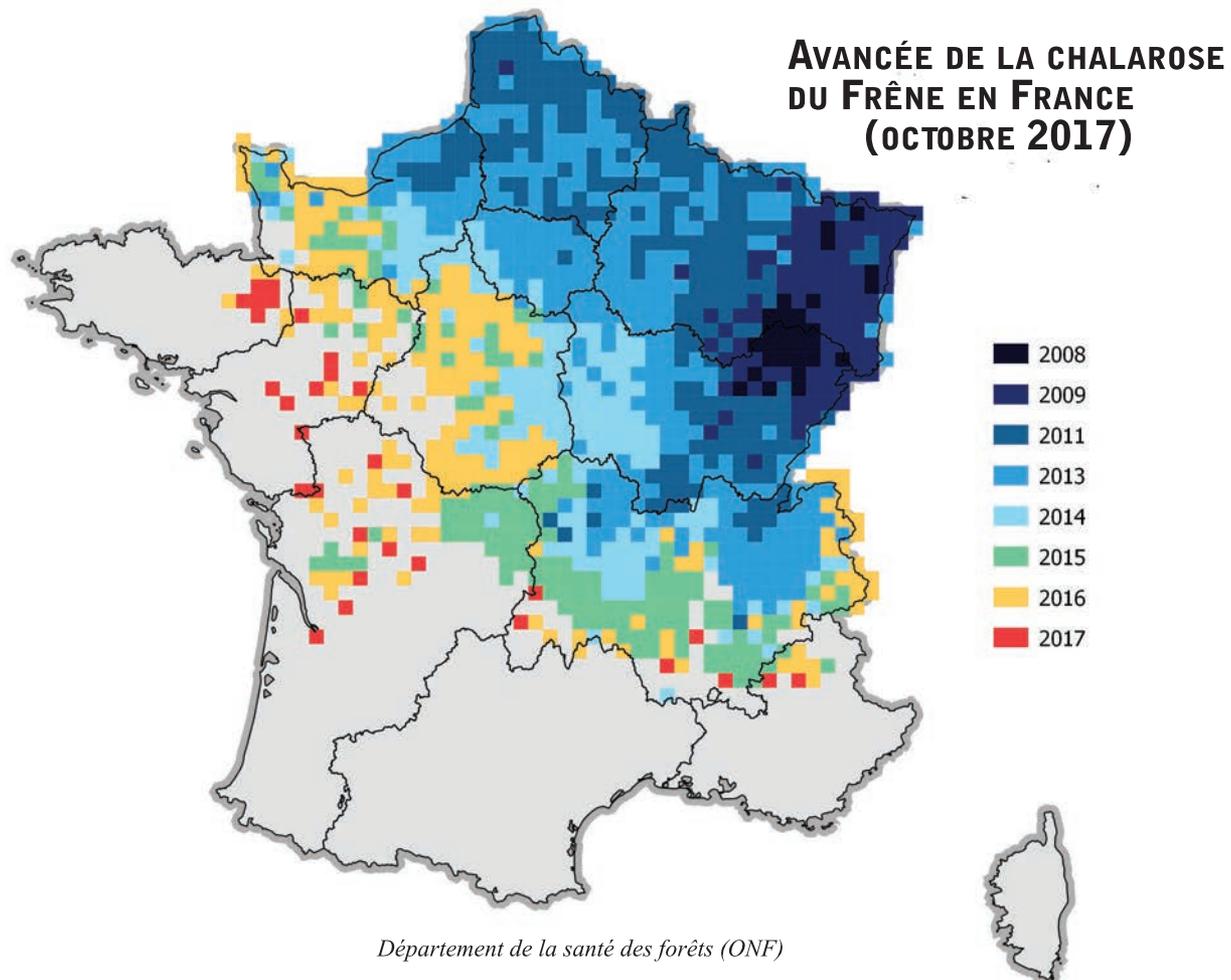
quette, qui rappelle que « la forêt n'a pas besoin de l'homme pour évoluer ». Il précise que comme avec l'orme, il faudra opérer au cas par cas. « Dès qu'on peut profiter de la dynamique naturelle, il faut le faire. » Il prend l'exemple des frênes résistants : « Il faudra les repérer, les observer, et pourquoi pas, à l'avenir, récolter des graines sur ces sujets et les replanter ailleurs... » Mais pour l'heure, « on n'en est pas là », précise-t-il.

2.000 HA À REPLANTER DANS LE NORD

Sur certaines parcelles, comme à Boulogne-sur-Mer, le frêne a totalement disparu. Il faut donc replanter, mais avec d'autres types d'arbres. « On reprend le cycle de zéro, et on tente de diversifier les essences : du chêne, du hêtre, du merisier et du tilleul. » L'idée, c'est de ne pas prendre les mêmes risques qu'au début du siècle dernier, à savoir, ne planter qu'une seule essence.

Pour les forêts les moins touchées, l'heure est au repérage. « Si les trouées sont trop fortes, il faudra sans doute là aussi replanter, afin d'accélérer la dynamique naturelle », souligne Eric Marquette. Rien que dans les Hauts-de-France, région la plus touchée, 2.000 hectares devront être replantés dans les années à venir. Pour y parvenir, l'ONF a fait appel au financement participatif et au mécénat. Les premières essences ont été mises en terre le 24 novembre à Hardelot, près de Boulogne-sur-Mer. Première étape d'un chantier qui pourrait bien durer « une vingtaine d'années ».

Aude Deraedt



PROSTITUTION : UNE LOI POUR RIEN ?

La loi du 6 avril 2016 devait renforcer la lutte contre la prostitution en pénalisant les clients coupables « d'achats d'actes sexuels ». Bien que dotée de mesures d'accompagnement social, elle est accusée de fragiliser encore plus une population vulnérable et soumise aux réseaux de proxénétisme.

« Les cas de violences contre nous se multiplient depuis un an et demi. À Toulon, cinq travailleuses du sexe ont été agressées, violées ou battues en sept mois », se désole Maïa, membre du Strass, le syndicat du travail sexuel qui milite pour la reconnaissance d'un statut pour cette profession. En cause selon elle, la loi de pénalisation des clients adoptée par la France en 2016. « L'une de ses conséquences, c'est un déplacement des filles dans les périphéries par peur des poursuites policières, dans des zones moins sécurisées. Il y a moins de clients, donc moins de revenus, et ceux qui restent sont plus agressifs, car ils disent qu'ils prennent plus de risques. Ils sont plus pressés et négocient davantage, y compris l'usage du préservatif. Au bois de Boulogne, les collègues nous disent qu'elles acceptent les rapports non protégés pour ne pas mourir de faim », poursuit Maïa. « Depuis avril 2016, les personnes qu'on rencontre nous parlent beaucoup plus d'agressions qu'avant la loi, et elles sont plus inquiètes », confirme Magali Cathalifaud, co-responsable du programme l'Abri, à destination des travailleuses du sexe à Poitiers.

Mais pour Catherine Coutelle, ancienne députée de la Vienne et co-auteur du projet de loi, ce phénomène est loin d'être nouveau. « Ce n'est pas la loi qui augmente les violences. Une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales de 2012 montrait déjà que les personnes prostituées sont victimes de violences perpétrées le plus souvent par les clients. C'est un milieu violent de fait ». Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du

Nid, qui lutte pour l'abolition de la prostitution, ne note pas de déplacements significatifs de la population : « On va sur les mêmes lieux de prostitution qu'avant la loi, cela n'a pas changé, que ce soit à Vincennes, à Boulogne, mais aussi à Strasbourg... »

FIN DU DÉLIT DE RACOLAGE

La loi a été adoptée en avril 2016 au terme de trois ans de débats intenses entre abolitionnistes et défenseurs des travailleuses et travailleurs du sexe. « Le vote de la loi a eu le mérite de réaffirmer ce qu'est une position abolitionniste comme celle de la France, où l'on refuse de considérer la prostitution comme un métier », estime Catherine Coutelle. Qualifiée « d'historique » par le collectif Abolition 2012 (qui regroupe une soixantaine d'associations de lutte contre la prostitution, dont le Nid) par son ambition affichée de favoriser la sortie de la prostitution, elle est en réalité peu appliquée. Le seul point positif relevé par l'ensemble des protagonistes est la suppression du délit de racolage, qui était à l'origine de 1.500 condamnations chaque année en France. En cas d'agression, les prostituées peuvent donc désormais théoriquement déposer plainte sans crainte d'être poursuivies. Mais « les préjugés sont encore bien présents chez les policiers et nos collègues ne portent pas toujours plainte de peur d'être discriminées », confie Maïa.

C'est désormais sur les clients que pèsent les sanctions. Selon le collectif Abolition 2012, environ 1.600 clients ont été verbalisés dans toute la France depuis l'adoption de la loi, pour des

montants allant de 150 à 500 €. Mais le client interpellé peut choisir, au lieu de payer l'amende, de suivre un stage de « sensibilisation » à la lutte contre l'achat d'actes sexuels visant à rappeler « les réalités de la prostitution et les conséquences de la marchandisation du corps »^[1]. Pour l'heure, seuls cinq stages de ce type ont eu lieu. « La plupart du temps, les clients préfèrent payer l'amende pour clore l'affaire », affirme Patrick Hauvuy, directeur de l'association ALC qui accompagne et fait de la prévention auprès des personnes prostituées dans les Alpes-Maritimes.

MESURES SOCIALES ATTENDUES

Outre les conséquences ressenties sur le terrain, les critiques à l'encontre de cette nouvelle législation visent la lente application du volet destiné aux mesures sociales. Le texte doit en effet favoriser les alternatives à la prostitution en facilitant l'accès aux prestations sociales, à un logement, une formation, ainsi qu'à l'Aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (Afis) de 330 euros par mois. Ce parcours de sortie ne peut pas excéder deux ans et s'adresse surtout

aux personnes immigrées en situation irrégulière, largement majoritaires parmi les prostituées²¹. Pour Maïa, du Strass, « cela nous précarise encore plus. Ce ne sont pas ces conditions-là qui vont nous faire arrêter notre activité, qui peut se refaire une meilleure vie avec quelques centaines d'euros ? », s'interroge-t-elle. Des craintes d'autant plus vives que le budget consacré à ce volet a été revu à la baisse. De 20 millions d'euros annoncés en 2016, il est passé à 6,7 millions pour 2017.

L'obtention d'un titre de séjour de six mois minimum est la mesure phare du parcours de sortie. « Avant cette loi, un titre de séjour pouvait être délivré seulement à une personne qui coopérait avec la police et la justice et qui dénonçait ses proxénètes. Dans ce cas de figure, c'est aujourd'hui automatique. Mais une personne peut aussi obtenir un titre de séjour, même sans dénoncer, si elle s'engage dans un parcours de sortie », se réjouit Grégoire Théry. Sur une trentaine de dossiers déjà traités par les commissions départementales, présidées par le préfet, seules sept personnes ont vu leur parcours validé, avec l'obtention de l'aide financière spécifique ou d'un titre de séjour, voire des deux. Beaucoup sont

recalées parce qu'elles étaient sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français. « C'est paradoxal, car ce parcours de sortie est justement destiné en priorité aux personnes dans ce type de situation... Elles avaient un bon dossier, avec un projet professionnel, mais n'ont pas la chance de montrer qu'elles peuvent aller au bout », regrette Patrick Hauvy qui a présenté 15 dossiers lors de l'une des premières commissions qui a eu lieu à Nice en avril 2017. Seuls deux avis positifs ont été émis.

Parmi les personnes présentes sur les trottoirs français, beaucoup sont aux mains de réseaux de proxénétisme et ont vécu un parcours migratoire traumatisant. C'est le cas de Benedicta, âgée de 23 ans et originaire d'Edo, un État du sud-ouest du Nigéria. Elle a connu la prostitution lors de son arrivée à Paris. Sa demande d'asile est en train d'être étudiée. En cas de refus, elle va constituer un dossier de parcours de sortie dans les prochains mois. Pour elle, l'accès au titre de séjour est le plus important : « La plupart d'entre nous n'a aucun document, même pas d'acte de naissance valide. Ce parcours est une bonne chose, car on a besoin d'un titre de séjour pour pouvoir passer à autre chose et trouver un travail ».

S'EXTIRPER DES RÉSEAUX

« Une fois inscrites dans un parcours de sortie, elles seront protégées vis-à-vis des réseaux », assure Grégoire Théry. Toutefois, même en dehors de la prostitution, ces femmes n'en ont pas pour autant fini avec leur proxénète. « Ce n'est pas parce qu'elles sont dans un parcours de sortie que leur dette, liée au voyage et au logement, sera effacée. Les proxénètes, qu'ils soient ici ou dans leur pays, leur mettent la pression et s'en prennent parfois à leur famille sur place », confirme Patrick Hauvy. Le montant de la dette de Benedicta s'élève par exemple à 50.000 €. Elle a remboursé 15.000 €, mais a fini par arrêter de payer. « Pourtant, mes parents me supplient de poursuivre le remboursement, parce qu'ils ont peur que des gens viennent les voir chez eux pour demander l'argent... »

Si la loi a été votée avec l'objectif d'abolir la prostitution, elle ne l'a pas fait diminuer. Cette activité est en effet de plus en plus présente sur Internet, et concerne de nouvelles populations, comme les étudiant.e.s. « Toutefois, on constate souvent que ce sont des personnes que l'on connaît, qui étaient déjà dans la rue », selon Patrick Hauvy. Si le texte réaffirme la volonté de lutter contre la prostitution en ligne, l'application sur Internet de la pénalisation des clients est peu effective. Grégoire Théry dénonce une « impunité du proxénétisme sur Internet. On laisse fonctionner des sites qui sont de véritables plateformes de la prostitution, et qui ne sont pas poursuivis jusqu'à présent. » Selon Maïa, du Strass, « les prix du marché d'Internet sont en baisse, ce qui augmente, là encore, notre précarité. »

Clément Barraud



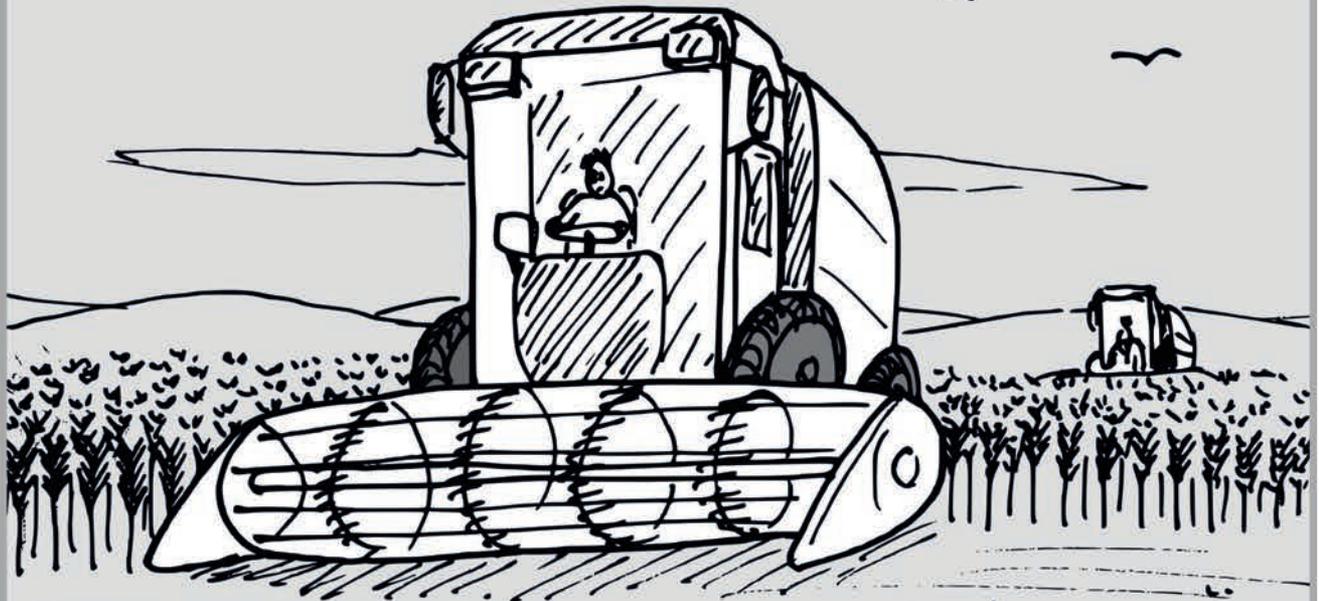
1. Décret n° 2016-1 709 du 12 décembre 2016 relatif au stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes et au stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels.

2. Sur les quelque 30.000 personnes en situation de prostitution recensées par l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains, plus de 80 % sont des femmes étrangères.

LA GAZETTE DE GOUZY

> Réflexion, expérimentations
et luttes sociales

L'AGRICULTURE-INTENSIVE NE NOURRIT PAS LE MONDE !



QUELLES ALTERNATIVES ?

<http://lagazettedegouzy.fr>

QUELLE AGRICULTURE POUR UN PROFIT MAXIMAL ?

IL Y AURAIT PLUS D'UN MILLIARD D'AGRICULTEURS DANS LE MONDE, SOIT 40 % DE LA POPULATION ACTIVE. LA TRÈS GROSSE MAJORITÉ VIT DANS LES PAYS DU SUD. LE MODÈLE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EST LE PLUS RÉPANDU.

54 %

PART DES AGRICULTEURS DANS LA POPULATION ACTIVE.

COMMENT EXPLIQUER QUE DANS NOMBRE DE PAYS DU SUD, LES PAYSANS NE PARVIENNENT PLUS À VIVRE DE LEURS TERRES ?

IL FAUT SANS DOUTE CHERCHER L'ORIGINE DE TOUT CELA EN EUROPE, DANS L'APRÈS SECONDE GUERRE MONDIALE.

Afrique, Asie, Océanie*

4 %

Pays développés

DÉVASTÉS, LES PAYS EUROPÉENS SE FIXENT L'OBJECTIF D'AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE. IL S'AGIT D'ATTEINDRE L'"AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE". L'AGRICULTURE S'INDUSTRIALISE. ON PARLE AUSSI D'AGRICULTURE INTENSIVE OU PRODUCTIVISTE.

CHAQUE PARCELLE DE TERRE DOIT ALORS PERMETTRE D'Y CULTIVER LE PLUS DE PLANTES POSSIBLES, TOUT EN EMPLOYANT UN MINIMUM DE MAIN D'ŒUVRE.

CET OBJECTIF SERA RAPIDEMENT RÉALISÉ. L'AGRICULTURE EUROPÉENNE VA TRÈS VITE CHERCHER À EXPORTER LE SURPLUS DE SA PRODUCTION.

DÈS LES ANNÉES 80, LES PAYS DU SUD SE SONT VUS PROGRESSIVEMENT CONTRAINTS D'OUVRIER LEURS MARCHÉS AGRICOLES AUX IMPORTATIONS.

PAYSANS DU NORD ET DU SUD SE RETROUVENT MIS EN CONCURRENCE.

OR SUR LES MARCHÉS LOCAUX DES PAYS DU SUD, LES LÉGUMES DU NORD SONT VENDUS MOINS CHER QUE CEUX PRODUITS LOCALEMENT ET BIEN EN DEÇA DE LEUR COÛT DE PRODUCTION.

TOMATES LOCALES
450 F.CFA/KG

TOMATES EUROPÉENNES
150 F.CFA/KG

SUR LE PLUS GRAND MARCHÉ D'AFRIQUE DE L'OUEST PAR EXEMPLE, LES LÉGUMES ET FRUITS EUROPÉENS SONT PROPOSÉS AU TIERS DU PRIX LOCAL.

LA RAISON EST SIMPLE : POUR PRODUIRE ET EXPORTER, LES AGRICULTEURS EUROPÉENS SONT MASSIVEMENT SUBVENTIONNÉS. LES PAYS DU NORD VERSENT AINSI 1 MILLIARD DE DOLLARS DE SUBVENTIONS PAR JOUR À LEURS PROPRES AGRICULTEURS. LES PETITS PAYSANS DU SUD NE PARVIENNENT AINSI PLUS À VIVRE DE LEUR ACTIVITÉ AGRICOLE.

POUSSÉS À EXPORTER DES MATIÈRES PREMIÈRES AUX PAYS DU NORD, ET NE PARVENANT PLUS À PRODUIRE DE QUOI NOURRIR LEURS POPULATIONS, CES PAYS SE RETROUVENT CONTRAINTS À IMPORTER DE PLUS EN PLUS DE CÉRÉALES EN PROVENANCE DES PAYS DU NORD.

Soutien à l'agriculture

40 %

AU FINAL, LES EXPORTATIONS LEUR RAPPORTENT BIEN MOINS QUE LE COÛT DES IMPORTATIONS, CE QUI CONTRIBUE À AUGMENTER LEUR SURENDETTEMENT.

BUDGET EUROPÉEN (2007-2013)

DANS LES PAYS DU NORD, LES SUBVENTIONS, ESSENTIELLEMENT DESTINÉES AUX GROSSES EXPLOITATIONS, FAVORISENT LA CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS, TANDIS QUE LEUR TAILLE AUGMENTE. EN 10 ANS, LA FRANCE A AINSI PERDU 26 % DE SES EXPLOITATIONS AGRICOLES !

L'AGRICULTURE INTENSIVE EST, DE PLUS, ENTIÈREMENT DÉPENDANTE À DES ÉNERGIES FOSSILES BON MARCHÉ : USAGE DE FERTILISANTS AZOTÉS, PESTICIDES, MÉCANISATION, TRANSPORT, STOCKAGE...

Production intensive = 2,5 x Production biologique

CONSUMMATION D'ÉNERGIE

1 KILOCALORIE D'ALIMENT NÉCESSITERAIT 10 KILOCALORIES D'ÉNERGIE. DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR, LES LÉGUMES PARCOURENT EN MOYENNE 3000 KM. LES COÛTS DE TRANSPORT NE REPRÉSENTENT AU FINAL QUE 1% DU PRIX À LA REVENTE.

AU NIVEAU ÉCOLOGIQUE, LES EFFETS SONT DÉSASTREUX ! L'AGRICULTURE GÉNÉRERAIT 24 % DES REJETS MONDIAUX DE GAZ RESPONSABLES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE !

IL FAUDRAIT RAJOUTER À CE SOMBRE TABLEAU LE RÔLE CLÉ JOUÉ PAR LES MULTINATIONALES DE L'AGRO-ALIMENTAIRE QUI CONTRÔLENT DE PLUS EN PLUS TOUTE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE, OU ENCORE CELUI DE LA FINANCE.

POUR MAXIMISER LES PROFITS, CERTAINES PRODUCTIONS, COMME CELLE DES TOMATES, SONT PARFOIS DÉLOCALISÉES DANS DES PAYS OÙ LA MAIN-D'ŒUVRE EST MOINS CHÈRE. DE PLUS, L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE RECOURT MASSIVEMENT À UNE MAIN-D'ŒUVRE ISSUE DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE.

ALORS QUELLES ALTERNATIVES ?

LES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

À CÔTÉ DE CERTAINS COMBATS POLITIQUES CONTRE L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE, CERTAINES EXPÉRIMENTATIONS ONT VU LE JOUR. PARMI ELLES : LES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE (AMAP).

QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

IL S'AGIT D'UN PARTENARIAT ENTRE UN GROUPE DE CONSOMMATEURS ET UN PRODUCTEUR, LE PLUS SOUVENT UN MARAÎCHER. ILS ÉTABLISSENT UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE SUR UNE PÉRIODE DONNÉE.

LES "AMAPIENS" ONT AINSI LA GARANTIE D'AVOIR CHAQUE SEMAINE DES LÉGUMES DE QUALITÉ, PRODUITS LOCALEMENT ET DISTRIBUÉS SANS INTERMÉDIAIRE.

LE PRODUCTEUR A QUANT À LUI UNE VISION SUR PLUSIEURS MOIS ET LIMITE DONC SES ALÉAS DE VENTE.

AU FINAL, LES LÉGUMES SONT ÉCHANGÉS À UN PRIX "ÉQUITABLE" POUR LES DEUX PARTENAIRES.

LES DIFFÉRENTS ACTEURS SONT EN CONTACT DIRECT. LA SÉPARATION "CLASSIQUE" ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS EST BOULEVERSÉE.

LES "AMAPIENS" PEUVENT SUIVRE, INFLUENCER LES DÉCISIONS DE PRODUCTION, VOIRE Y PARTICIPER. DE NOUVELLES RELATIONS SOCIALES PEUVENT AINSI ÊTRE EXPÉRIMENTÉES.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

JEAN-PAUL EST INTÉRESSÉ PAR L'IDÉE DE CONSOMMER DES LÉGUMES BIO ET LOCAUX. IL A DONC PRIS CONTACT AVEC L'AMAP LA PLUS PROCHE DE CHEZ LUI.

ON L'A INVITÉ À VENIR RENCONTRER DIRECTEMENT L'ASSOCIATION LORS DE LA PROCHAÎNE DISTRIBUTION. CE SERA L'OCCASION DE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS QU'IL PEUT SE POSER.

À CE MOMENT-LÀ, IL POURRA CHOISIR D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION ET DE SIGNER UN CONTRAT DE PLUSIEURS MOIS QUI L'ENGAGERA À VENIR CHERCHER CHAQUE SEMAINE UN PANIER DE LÉGUMES.

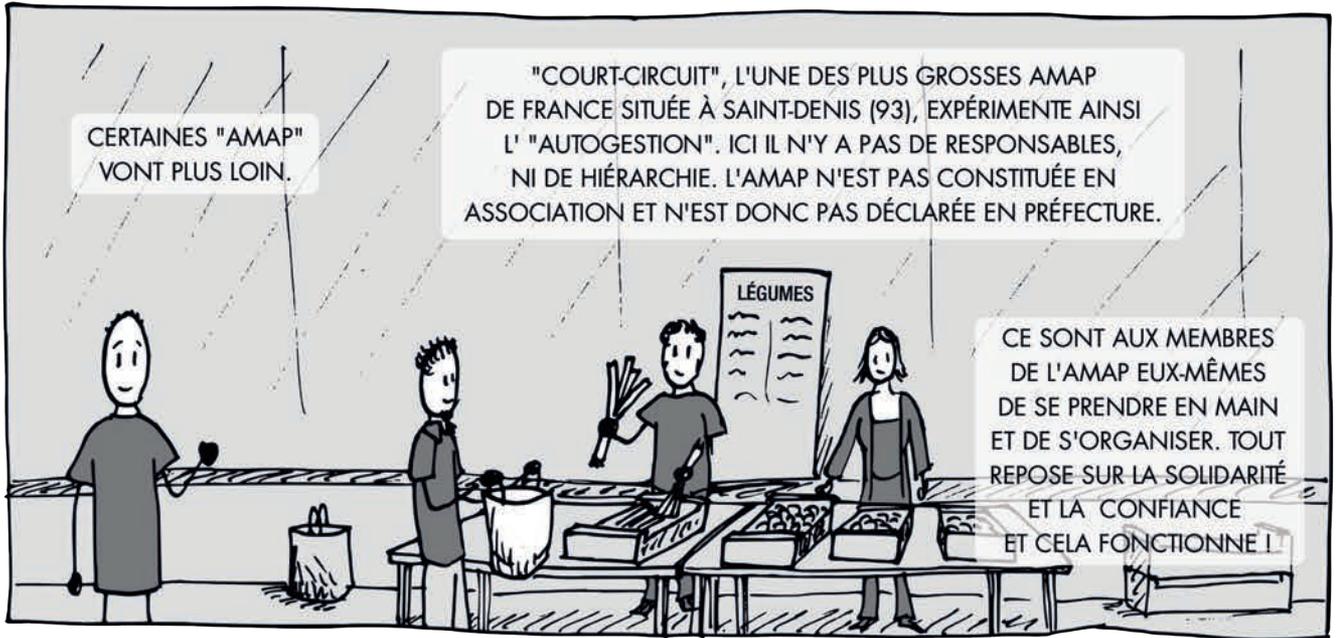
CELUI-CI SERA COMPOSÉ D'UN ENSEMBLE DE LÉGUMES DE SAISON.



CE CONTRAT INVITERA ÉGALEMENT JEAN-PAUL À PARTICIPER AU MOINS UNE FOIS À UNE PERMANENCE DE DISTRIBUTION. IL AIDERA AINSI LE PRODUCTEUR À DÉCHARGER SES LÉGUMES ET À PRÉPARER LES PANIERS. IL POURRA AUSSI ÊTRE DEMANDÉ À JEAN-PAUL DE DONNER UN COUP DE MAIN PONCTUEL SUR LES CHAMPS DU PRODUCTEUR.

POUR LES "AMAPIENS", LES LÉGUMES NE PARCOURENT QUE QUELQUES DIZAINES DE KILOMÈTRES AVANT DE REJOINDRE LEURS ASSIETTES. CE QUI PERMET DE RÉDUIRE LEUR EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.

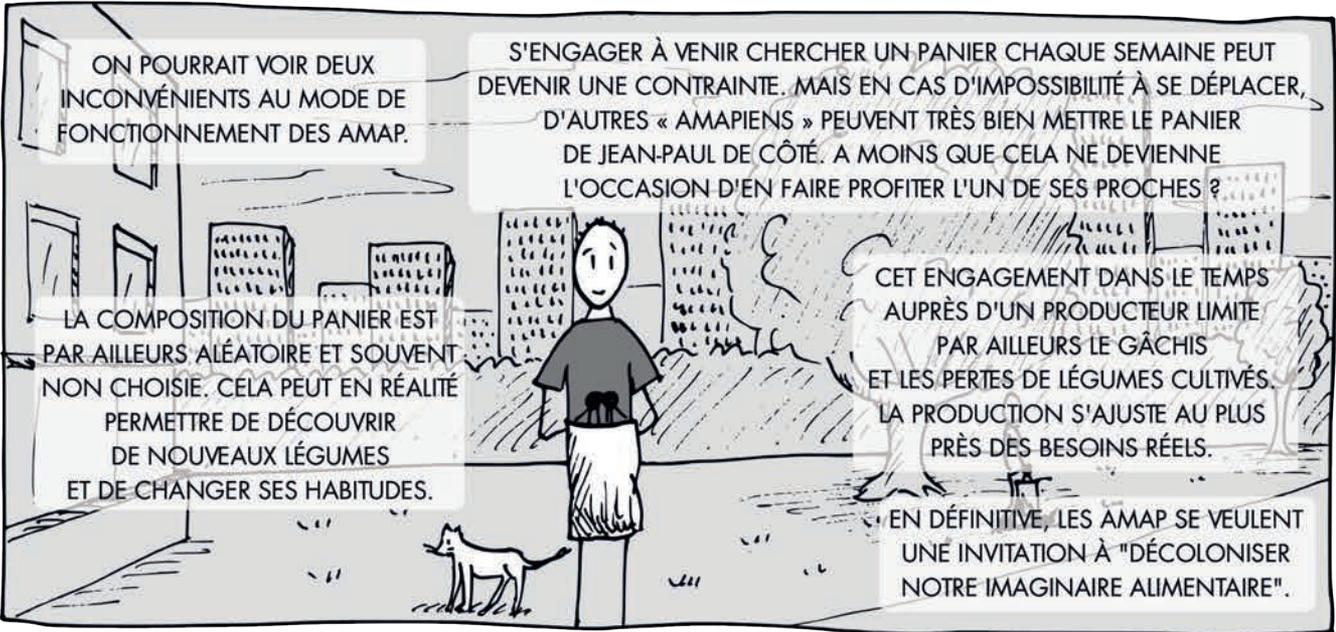
DE PLUS, CE SYSTÈME GARANTIT DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS "JUSTES" AU PRODUCTEUR. CE MODÈLE PERMET À DE PETITS PRODUCTEURS DE VIVRE DU FRUIT DE LEUR TRAVAIL.



CERTAINES "AMAP" VONT PLUS LOIN.

"COURT-CIRCUIT", L'UNE DES PLUS GROSSES AMAP DE FRANCE SITUÉE À SAINT-DENIS (93), EXPÉRIMENTE AINSI L' "AUTOGESTION". ICI IL N'Y A PAS DE RESPONSABLES, NI DE HIÉRARCHIE. L'AMAP N'EST PAS CONSTITUÉE EN ASSOCIATION ET N'EST DONC PAS DÉCLARÉE EN PRÉFECTURE.

CE SONT AUX MEMBRES DE L'AMAP EUX-MÊMES DE SE PRENDRE EN MAIN ET DE S'ORGANISER. TOUT REPOSE SUR LA SOLIDARITÉ ET LA CONFIANCE ET CELA FONCTIONNE !



ON POURRAIT VOIR DEUX INCONVÉNIENTS AU MODE DE FONCTIONNEMENT DES AMAP.

S'ENGAGER À VENIR CHERCHER UN PANIER CHAQUE SEMAINE PEUT DEVENIR UNE CONTRAINTE. MAIS EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ À SE DÉPLACER, D'AUTRES « AMAPIENS » PEUVENT TRÈS BIEN METTRE LE PANIER DE JEAN-PAUL DE CÔTÉ. A MOINS QUE CELA NE DEVIENNE L'OCCASION D'EN FAIRE PROFITER L'UN DE SES PROCHES ?

LA COMPOSITION DU PANIER EST PAR AILLEURS ALÉATOIRE ET SOUVENT NON CHOISIE. CELA PEUT EN RÉALITÉ PERMETTRE DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX LÉGUMES ET DE CHANGER SES HABITUDES.

CET ENGAGEMENT DANS LE TEMPS AUPRÈS D'UN PRODUCTEUR LIMITE PAR AILLEURS LE GÂCHIS ET LES PERTES DE LÉGUMES CULTIVÉS. LA PRODUCTION S'AJUSTE AU PLUS PRÈS DES BESOINS RÉELS.

EN DÉFINITIVE, LES AMAP SE VEULENT UNE INVITATION À "DÉCOLONISER NOTRE IMAGINAIRE ALIMENTAIRE".

DES CONTRATS VRAIMENT PAS AIDÉS

Macron a raison, les CUI-CAE, c'est bidon. Mais ce qui vient est bien pire. À commencer par la brutalité du méga plan social que suppose la suppression de dizaines de milliers de ces emplois « aidés ». « Si on était correctement subventionnés, on n'aurait pas eu besoin d'avoir recours à ces contrats de merde ! », s'emporte Sophie, responsable associative. Petite balade marseillaise dans un paysage dévasté par un ouragan pas tropical.

« Nous avons deux adultes - relais par centre, qui sont en général des mamans en difficulté, bien insérées dans le quartier », explique Rosy, directrice du Centre de culture ouvrière (CCO) Velten. Entre ce dernier et la place Louise-Michel, on traverse une béance genre trou d'obus : l'Agence nationale de rénovation urbaine remodèle la voisine Cité de la musique. Un fauteuil rouge de guetteur trône devant un tag : « Paris on t'encule. Neymar FDP ».

Les CCO, c'est une fédération d'éducation populaire gérant une dizaine de centres sociaux à Marseille. « Notre secteur ne produit pas de richesse matérielle, il ne pourra jamais, par nature, être autosuffisant. » Hier, des dealers se sont fait prendre. Il paraît que deux flics s'étaient déguisés en ouvriers pour les coincer. « Je

garde des bonnes relations avec ces jeunes, la plupart ont fréquenté le centre avant de se lancer dans le trafic », soupire Rosy. « Qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent ? »

« JONGLER ENCORE PLUS »

On a fermé les yeux sur les dérives du traitement social du chômage. « À la CAF, il y avait quatre ou cinq jeunes en CUI-CAE pour faire tampon entre les usagers excédés et les guichets débordés. Pour les Temps d'activités périscolaires, on a fait appel à pas mal de CAE, mais là, ce ne sera plus que de la garderie. » Avec des animateurs intérimaires, auto-entrepreneurs ou en service civique ? « Pour le personnel de service aussi, les renouvellements sont bloqués depuis juin. Seule l'ani-

matrice jardin a basculé d'un CAE à un CDI : elle est paysagiste, pas besoin de formation. » Car un contrat aidé, supposé faire marche-pied vers un emploi consolidé, doit être accompagné d'un projet de formation. « On va devoir jongler encore plus. On faisait du soutien scolaire, mais on ne pourra plus. Il faudrait quantifier les pertes en services. On n'aura plus le temps de parler aux gosses, de tisser des liens avec les parents. Ça va se casser la gueule. Ce qu'ils économisent là, ils le claqueront dans la construction de nouvelles prisons. »

De l'autre côté de La Canebière, Destination familles fait office de centre social dans un quartier Noailles qui en est dépourvu. Logements dégradés, familles primo-arrivantes, gamins à la dérive et un projet municipal de rénovation urbaine hostile à la

30 ANS DE TRAITEMENT SOCIAL DU CHÔMAGE

Une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) de mars 2017 a tenté de faire le point sur les contrats aidés. En lisant entre les lignes, on y apprend plusieurs choses. La création des Travaux d'utilité collective (TUC) en 1984 accompagne le renoncement du socialisme désormais au pouvoir à changer quoi que ce soit d'essentiel dans le fonctionnement du capitalisme. Il s'agit surtout d'occuper les jeunes de 16 à 25 ans en leur confiant des activités dans le secteur public et le monde associatif. C'est le début du tristement célèbre traitement social du chômage.

Aujourd'hui, les embauches en service civique s'en rapprochent : travail à mi-temps, rémunération en dessous du SMIC et zéro droit ouvert au chômage. Autre classe potentiellement dangereuse, les pauvres sont intégrés dans le dispositif via les contrats emploi solidarité en 1990. Si les politiques se plaignent régulièrement de leur inefficacité, ils ont bien compris leur utilité pour faire baisser les chiffres du chômage en période électorale. Même Sarkozy abusera de cette grosse ficelle en 2012. En pure perte.

La question de l'efficacité des contrats aidés, juste-

ment, est au cœur de l'étude de la Dares. Si les contrats uniques d'insertion (CUI) - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), fusionnant l'ensemble de l'offre existante à partir de 2010, représentent un effet d'aubaine pour les entreprises du secteur marchand (elles auraient embauché même sans les aides publiques), leurs homologues du secteur non marchand aboutissent davantage à une véritable création d'emplois. Certes, ceux-ci sont beaucoup plus précaires : une fois la subvention dépensée, la personne repart à Pôle emploi, avec des droits à indemnisation quand même. Mais ils permettent à une myriade d'associations de survivre, et donc de continuer à en proposer à de nouveaux candidats en délicatesse avec l'insertion économique classique. Atout supplémentaire, ils ont permis à de nombreux services publics de continuer à accueillir les usagers dans des conditions à peu près décentes. Que restera-t-il après leur suppression définitive programmée pour l'année prochaine ? Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, un cadeau fiscal à Gattaz et à ses acolytes de 30 milliards d'euros pour à tout casser, 50.000 à 100.000 emplois créés ou sauvegardés. Rendez l'argent !

ENQUÊTE

population actuelle. Lamia, jeune coordinatrice, est en contrat d'avenir. Jusqu'à quand ? « *J'ai eu la préfète au téléphone, elle a voulu me rassurer en promettant que les contrats ayant trait à la politique de la ville, aux handicapés et aux seniors seraient renouvelés jusqu'à la fin de l'année. Et dans trois mois, on fait quoi ?* » Ici aussi, on jongle et on fait du lien social avec des bouts de ficelle et beaucoup de qualités humaines. L'initiation à l'informatique a dû être supprimée en attendant un bénévole, comme pour le soutien scolaire.

SYNDROME DE STOCKHOLM

Depuis une trentaine d'années, l'État a opéré une vaste délégitimation de service public transférée vers le secteur associatif, tout en rognant à chaque budget sur leur financement. Pour compenser la baisse tendancielle des subventions, on a procédé à une subvention en douce à travers ces emplois sous perfusion. À la manif du 21 septembre, on croise Joris et Antoine, qui soutiennent une banderole du syndicat d'employés associatifs Asso-Solidaires. « *On veut des CUI-CAE de merde payés des miettes !* », assène rageusement le slogan. Leur syndicat existe depuis dix ans, avec les hauts et les bas inhérents à l'instabilité professionnelle de ses adhérents. Joris parle de syndrome de Stockholm : « *Nos "patrons" sont souvent des administrateurs bénévoles, impliqués dans des projets socialement utiles. Ça n'empêche qu'on fait des tas d'heures sup' pas payées et qu'on tire le diable par la queue.* »

Il y aurait 62.500 emplois associatifs dans les Bouches-du-Rhône. Et, selon la Dares (la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), 60 % des emplois associatifs sont « aidés ». « *En parlant avec les copains italiens ou allemands* », confie Joris, « *tu découvres que la France est le dernier îlot où l'État achetait la paix sociale avec ce genre de dispositif. En Allemagne et en Angleterre, c'est fini depuis longtemps. Dans les pays du Sud, ils ne l'auront jamais connu et des générations de jeunes végètent chez leurs parents jusqu'à trente ans et plus.* »

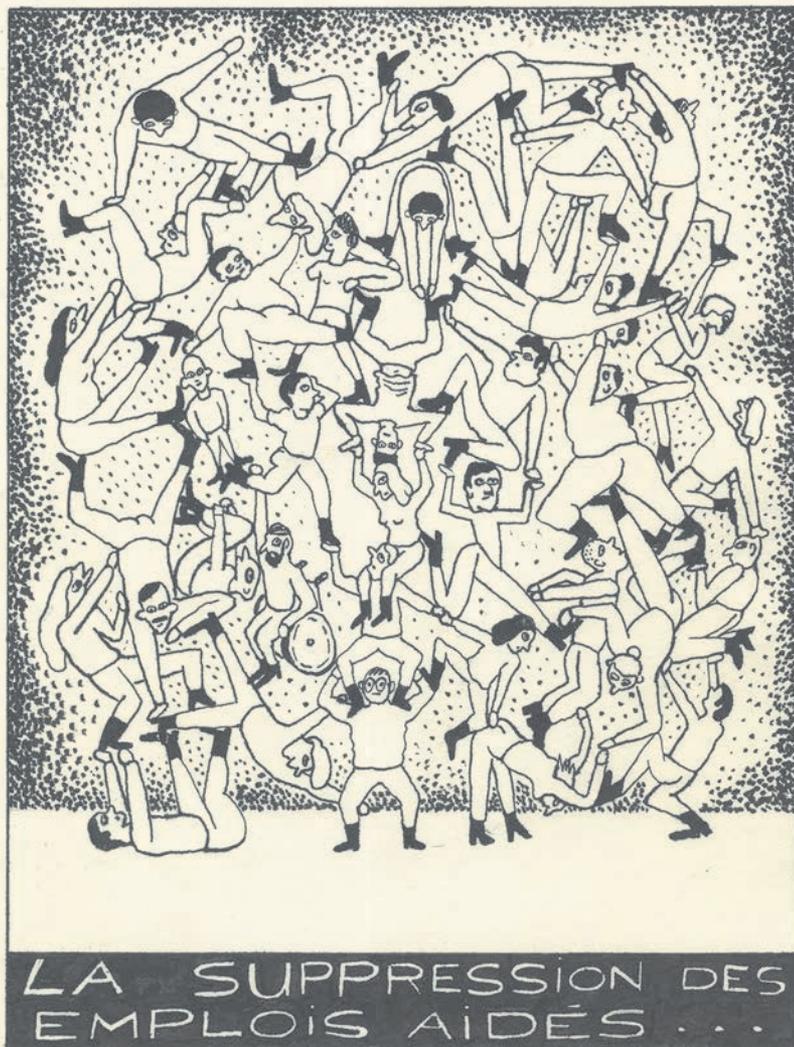
Le glissement des subventions de fonctionnement vers les subventions de projet a eu un effet pervers. Mon-

teur de projets est devenu un métier en soi. « *Il y a même des masters spécialisés. L'activité passe presque au second plan, il s'agit d'être dans les clous de la dernière directive ministérielle pour faire tourner la boutique* », peste Joris. « *Il faut nommer la misère du secteur associatif, qui a créé les conditions de sa dépendance en acceptant cette dynamique.* » Cathy, ex-RSaste à la retraite et bénévole dans un théâtre associatif, abonde : « *C'est marrant, on parle toujours de solidarité et de lien social pour notre public, mais chaque lieu fait sa petite cuisine dans son coin. Pourtant, si cette ville n'a pas encore explosé, c'est grâce aux assos !* »

Élisa, formatrice Bafa dans les quartiers Nord, a perdu la moitié de ses élèves, qui étaient en formation d'accompagnement CAE : « *Pas grave* », ironise-t-elle, « *ils se reconvertiront dans le trafic de shit ! Toutes ces assos qui tiennent souvent leur quartier à bout de bras sont étranglées.* » Le centre de loisirs de la cité Air-Bel est menacé de fermeture, alors qu'un

fait-divers vient de défrayer la chronique locale : un jeune, le visage en sang après s'être fait cogner à coups de crosse par des dealers, s'est réfugié dans la cour de récréation de l'école maternelle...

« *Les assos vont être poussées à recourir au paiement au black, aux notes de frais, en contradiction avec le discours sur la transparence.* » Avec les inévitables retours de bâton : « *Un gars qui bossait en bénévole dans la même association où il avait été salarié va être obligé de rembourser 12.000 € d'indemnités chômage, indûment perçues selon Pôle emploi* », raconte Antoine, futur ex-CAE. Élisa : « *Des animateurs de colonies de vacances sont embauchés en "CDI de chantier", à moins de 30 € par jour. Le centre social de l'Estaque, ouvert récemment après des années de mobilisation du quartier, a perdu son statut "politique de la ville" sous prétexte qu'il y a des bobos qui s'installent et que ça atténue l'urgence sociale. On leur supprime trois CAE.* »



« BRUTALITÉ JAMAIS VUE ! »

Lors d'une réunion des associatifs du centre-ville au Théâtre de l'œuvre, la grosse dizaine de structures présentes énumère les emplois soudain à découvert qui fragilisent l'activité et empêchent de se projeter dans l'avenir. « Ça tient encore, on bricole, on s'écartèle », constate Hervé, de Destination familles. « Mais la qualité de notre boulot va s'en ressentir. » De passage, Benoît Payan, conseiller départemental PS, parle d'un plan social de 5 à 7.000 CAE supprimés d'un coup. « Une brutalité jamais vue ! » Les socialos, dont le traitement social du chômage a ouvert la porte aux dérégulations actuelles, ne sont jamais aussi sympas que quand on les renvoie dans l'opposition. Antoine n'aura pas son contrat renouvelé : « J'ai reçu une lettre de AG2R-La Mondiale. Ils me disent que "dans le cadre de l'engagement social de [leurs] institutions de retraite complémentaire", ils me proposent un suivi dans ma recherche de travail. Ce serait gratuit (pour l'instant...), effectué bénévolement par de jeunes retraités ! Savoureux, non ? » Le privé met un pied dans la porte de la gestion des chômeurs...

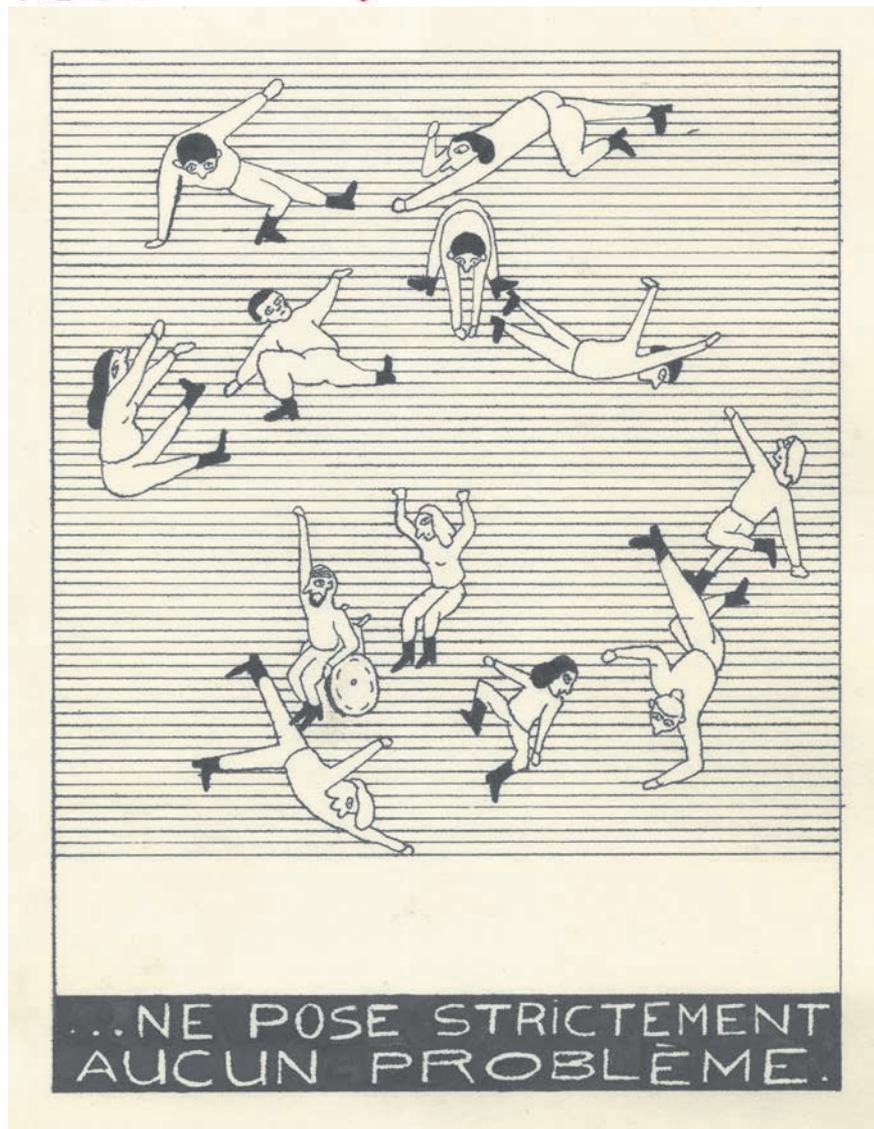
Permanente à Asud, lieu d'autosupport pour usagers de drogue, Sylvie est « une ex-emploi jeune » : « Nous avons perdu deux postes cet été : un médiateur santé et un animateur de réduction des risques. Socialement stigmatisés, puisque eux-mêmes usagers, ils l'ont mal vécu. On les a repris en CDD, mais avec leur salaire amputé, faute de trésorerie. On sera dans le rouge avant la fin de l'année. » Les CUI-CAE n'étaient donc pas un raccourci vers le plein emploi, mais la voie rapide vers une radicalisation de la précarité. Pour que les gens acceptent des boulots de merde, il faut rendre inhospitalières ce genre de « niches ». La ministre du Travail Pénicaud se veut rassurante : on va activer le service civique. Hollande voulait déjà que la moitié d'une tranche d'âge fasse l'apprentissage de la vie active dans cette antichambre de la galère. Non salariés, les jeunes de moins de 26 ans reçoivent une indemnité de l'État à peine supérieure au RSA, assortie d'un petit bonus de 100 et quelques euros payables par l'em-

ployeur. Sans ouverture de droits au chômage, ni points retraite... « Notre syndicat réclame l'abrogation du service civique », se cabre Joris. « Ainsi que le transfert des CUI-CAE vers le droit commun, des moyens pour la formation et le retour à des subventions de fonctionnement, pour pouvoir salarier de manière non précaire et se concentrer sur l'activité. » Claire, en CAE menacé et syndiquée CGT-Précaires : « Il faudrait trouver un outil juridique et monter des coopératives de travailleurs du secteur associatif, pour ne pas tomber dans l'auto-entrepreneuriat, qui nous isole et masque le caractère non marchand de nos activités. » Aide-toi, car l'État ne t'aidera plus.

Texte : Bruno Le Dantec et Iffik Le Guen

Dessins: Baptiste Alchourroun

Cet article a initialement été publié dans le n° 158 de



SAUVER CQFD (ET LES MÉDIAS LIBRES)

CQFD, comme Lutopik, la Gazette de Gouzy, le Ravi et beaucoup d'autres titres de presse indépendante, est durement touché par la fin des contrats aidés. Le mensuel indépendant marseillais, qui existe depuis 2003, a lancé un appel à sauver le journal. Pour les soutenir, vous pouvez vous abonner ou leur adresser un don sur cette page : <https://www.helloasso.com/associations/cqfd/collectes/cqfd-vivra>



LUTOPIK EST UN MAGAZINE INDÉPENDANT, garanti sans publicité, qui n'appartient à aucune entreprise, ni parti politique. En bientôt cinq ans d'existence, nous avons bénéficié de deux subventions au titre de l'appel à projets "médias citoyens de proximité", ainsi que de deux emplois aidés, qui ne pourront pas être renouvelés en 2018. Désormais, vous êtes les seuls sur qui nous pouvons compter pour poursuivre l'aventure. Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez contribuer à le diffuser plus largement, nous vous suggérons quelques pistes ci-dessous. Pour souscrire un abonnement, pour vous ou vos proches, rendez-vous page 3.



ACHETER PLUSIEURS NUMÉROS
à un tarif préférentiel (4€ au lieu de 5€) pour les distribuer autour de vous.

JE COMMANDE PLUSIEURS EXEMPLAIRES

- 5 exemplaires pour 20 €**
du n° :
- 10 exemplaires pour 40 €**
du n° :
- 15 exemplaires pour 60 €**
du n° :

Nom :

Adresse :

.....

.....

Bulletin à retourner à :
Lutopik Magazine - 2, sous la côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval

Chèque libellé à l'ordre de Lutopik Magazine.



NOUS PROPOSER DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE, vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites-le nous et on les contactera.



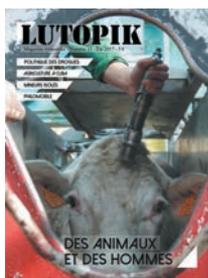
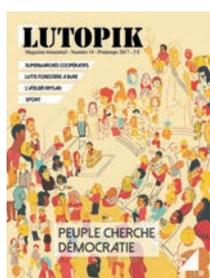
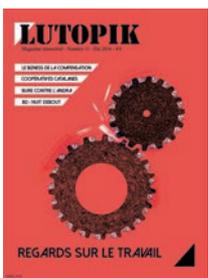
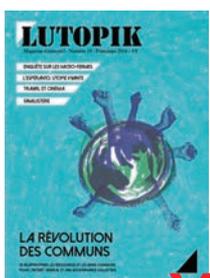
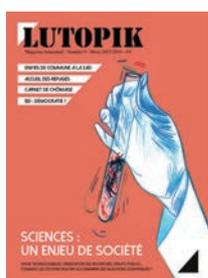
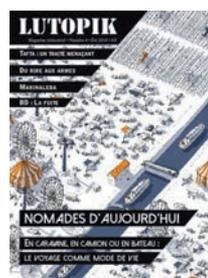
TENIR UN STAND LUTOPIK lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes du journal.



EN PARLER AUTOUR DE VOUS, faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.

Pour toute question : contact@lutopik.com

VOUS POUVEZ COMMANDER NOS ANCIENS NUMEROS SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.LUTOPIK.COM, OU PAR COURRIER.



ATTENTION : les numéros marqués d'une croix rouge ne sont plus disponibles en version papier. Vous pouvez toutefois les télécharger gratuitement sur notre site Internet, ainsi que nos plus anciens numéros.

NOS POINTS DE VENTE
(MP=Maison de la presse).

04-Forcalquier: Jojoba **07- Aubenas:** Le labon'heur, **Privas:** La Fontaine **09-Foix:** Majuscule, **Saint-Girons:** La Mousson **13- Marseille:** Transit **15-Aurillac:** Point Virgule **17-La Rochelle:** MP, **Saintes:** Peiro-Caillaud **20- Ajaccio:** La Marge **21- Dijon:** Grangier, Black Market **22- Trégastel:** MP **23- Gentioux:** La Loutre par les cornes **24- Bergerac:** La Colline aux livres **25- Audincourt:** Les papiers bavards **Besançon:** MP, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, Biocoop **Clerval :** Tabac **Pontarlier:** Librairie Rousseau **Serre-les-Sapins:** Croc'Nature, **Miserey-Salines:** Biocoop **26-Die:** Mosaïque, **Hauterives:** Baz'Art des mots **Valence:** Notre temps **29- Châteaulin:** MP, **Landerneau:** Biocoop La Clé des champs, **Le Guilvinec:** MP **31- Toulouse:** TerraNova **33- Bordeaux :** La machine à lire **35- Rennes:** MP Le Colombier, Forum du Livre **36- Châteauroux:** Arcanes **37- Tours:** La boîte à Livres, Le Court-circuit **38- Grenoble:** Antigone, La Dérive, **Vienne:** Lucioles **39- Champagne:** MP, **Mouchard:** MP, **Lons-Le-Saunier:** Guivelle, **Poligny:** Librairie Polinoise **40- Mont-de-Marsan:** Caractères **41- Blois:** Labbé **42- Montbrison:** Plein Ciel, **Firminy :** L'Hirondaine, **Saint-Etienne :** Satoriz **44- Nantes:** Vent d'Ouest **Clisson:** Le Vers libre **45 - Gien:** Au fil des Mots **49- Angers:** La Marge **52- Langres:** MP **54- Nancy:** L'autre rive, Quartier libre **56- Augan:** Le Champ Commun, **Vannes:** Le Silence de la mer **58- Nevers :** MP **59- Lille:** Le Bateau livre **62- Bapaume:** MP **63- Clermont-Ferrand:** Scop Les Volcans **Cunhat:** MP **Billom:** Il était une fois **65- Vic en Bigorre:** La Litote **67- Strasbourg:** Quai des Brumes **69- Lyon:** Le Bal des Ardents, Passages, La Gryffe, **Le Bois d'Oingt:** Cassiopée **72- Le Mans:** Doucet **73- Chambéry:** JJ. Rousseau, Garin **74- Thones:** Aravis **75- Paris:** Les Nouveautés, Publico, Les Guetteurs de Vent, Quilombo, Libralire, L'Humeur vagabonde, l'Atelier, Le Monte en l'air, Biocoop Canal Bio **78- Montigny-le-Bretonneux:** Le Pavé du canal **La Verrière:** Maison de l'autre économie **79- Niort:** Librairie des Halles **80- Amiens:** MP **84- Avignon:** La Manutention **86- Châtellerauld:** Aux classiques **Poitiers:** La Belle aventure, Biocoop **Le Pois tout vert** **87- Limoges:** Page et Plume **St-Yrieix-la-Perche:** Les Oiseaux livres **90- Belfort :** Biocoop **93- Montreuil:** Michèle Firk.



